



HAL
open science

De la villa antique à l'établissement alto-médiéval de la Maladrerie à Saillans (Drôme). Permanences et mutations jusqu'au VIII^e siècle

Ludovic Le Roy, Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec, Adrien Malignas, Nùria Rovira

► To cite this version:

Ludovic Le Roy, Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec, Adrien Malignas, Nùria Rovira. De la villa antique à l'établissement alto-médiéval de la Maladrerie à Saillans (Drôme). Permanences et mutations jusqu'au VIII^e siècle. *Archéologie du Midi Médiéval*, 2011. halshs-01961186

HAL Id: halshs-01961186

<https://shs.hal.science/halshs-01961186v1>

Submitted on 19 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De la villa antique à l'établissement alto-médiéval de la Maladrerie à Saillans (Drôme). Permanences et mutations jusqu'au VIII^e siècle.

Ludovic LE ROY*, Marie-Laure BERDEAUX-LE BRAZIDEC**,
Adrien MALIGNAS***, Núria ROVIRA****

Cet article présente les résultats de la fouille préventive réalisée sur le site de La Maladrerie à Saillans (Drôme). Elle a permis la mise au jour d'une partie d'un vaste et riche établissement occupé, sans discontinuité, depuis l'époque gallo-romaine jusqu'au haut Moyen Âge. L'intérêt des découvertes repose sur le très bon état de conservation des vestiges compris entre IV^e aux VIII^e siècles et sur les formes architecturales originales qui ont pu être observées : habitats, aménagements domestiques, rôle des constructions anciennes dans le choix des bâtisseurs des premiers siècles du Moyen Âge. L'étude présentée permet à la fois de documenter un secteur encore largement méconnu, celui de la vallée de la Drôme, d'aborder la vie et l'économie du site, et d'illustrer une problématique récurrente dans le sud de la France, celle de la transition entre un domaine gallo-romain et les occupations de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge.

Mots-clés : Habitat, structures domestiques, structures de production, artisanat, vallée de la Drôme, Antiquité tardive, haut Moyen Âge, céramique, carpologie, monnaie.

PRESENTATION DU SITE

La fouille préventive menée sur l'établissement de La Maladrerie a été réalisée en préalable à un projet d'aménagement de lotissement porté par la mairie de Saillans (1). L'opération archéologique se distribuait sur 3 parcelles disjointes et couvrait au total une superficie de 3500 m², mobilisant une équipe de 7 personnes en moyenne (2), entre les mois d'avril et juillet 2010. Elle a permis la mise au jour d'une partie d'un vaste et riche établissement occupé, sans discontinuité, depuis l'époque gallo-romaine jusqu'au haut Moyen Âge (Le Roy *et al.* 2011).

Si les structures d'époque romaine sont remarquables, notamment par l'ampleur des aménagements réalisés et l'originalité du dossier viticole, l'intérêt du site repose tout particulièrement sur la très bonne conservation des vestiges de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge, échelonnées entre les IV^e et VIII^e siècles. L'étude proposée ici s'inscrit sur deux perspectives. Elle vient, en premier lieu, poser les premiers jalons de la connaissance de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge dans la vallée de la Drôme, secteur encore large-

ment méconnu pour ces périodes, malgré la proximité du centre épiscopal de Die (Bois 2010, 135-136). Au-delà de cette portée micro régionale, l'étude permet aussi, par ses conditions taphonomiques exceptionnelles, de documenter la problématique de la transition entre un domaine gallo-romain et les occupations des premiers siècles du Moyen Âge, souvent délicate à appréhender en raison de l'érosion des couches archéologiques récentes, notamment sur les sites de plaine (Schneider 2007, 42 et 53). Le site de La Maladrerie offre une illustration concrète de ces questions, en particulier sur les aspects liés aux architectures (influence des constructions anciennes dans le choix des bâtisseurs des premiers siècles du Moyen Âge) et à l'évolution des formes de l'habitat.

La richesse documentaire acquise au cours de la fouille nous invite à présenter un examen détaillé des vestiges au sein de chaque unité spatiale (pièce en particulier). Il est suivi, le cas échéant, de propositions ou de pistes d'interprétation, complétées d'une part, par un inventaire et une étude des carpolestes réalisés par N. Rovira, et, d'autre part, par un argumentaire chronolo-

* Mosaiques Archéologie SARL, 17 rue des Horts, 34140 Loupian. ludo.le-roy@wanadoo.fr

** Numismate, chercheur associé à l'UMR 5140 Montpellier-Lattes. ml.lebrazidec@free.fr

*** Archéologue-céramologue contractuel Mosaiques Archéologie SARL, doctorant Université Paul Valéry / Montpellier III – UMR 5140 Montpellier-Lattes. adrien.malignas@hotmail.fr

**** Carpologue. UMR 5140 Montpellier-Lattes nuriarovirab@yahoo.es

¹ Prescription : J. Tardieu / SRA Rhône-Alpes ; diagnostic : S. Bleu / Inrap (Bleu 2008).

² Nous tenons à remercier chaleureusement les personnes qui ont participé au rapport de fouille : J.-L. Brochier, B. Durand, A. Masbarnat-Buffat, S. Gualandi, S. Save ; à l'étude de terrain : A. Ayasse, S. Moulières, C. Chamoux, Y. Guerrero, X. Kupkowsky ainsi que M. Bois, chargée de la médiation avec le public, et L. Buffat, assistant scientifique et technique.

gique souvent exhaustif, établi sur les comptages des céramiques (étude A. Malignas) et les monnaies (étude M.-L. Berdeaux-Le Brazidec). Nous proposons également, en annexe, l'étude d'un contexte céramique de la fin du IV^e siècle – début du V^e siècle. Pour chaque phase d'occupation, les vestiges sont ensuite remis en perspective autour des problématiques et contextes régionaux ou supra-régionaux.

Cadre géographique : un site de pente

La commune de Saillans se place dans la moyenne vallée de la Drôme, à 22 km en aval de Die et 16 km en amont de Crest, dans les Préalpes calcaires du Diois. Le village actuel est implanté en limite de la plaine alluviale de la rivière, dans une cuvette surplombée par la falaise de Roche-Courbe, verrouillée à l'est par le défilé du « Déroit » (taillé entre les montagnes de Cresta et Chabrier) et entourée de plateaux (La Mure, puis le Villard, sur la rive gauche) et de coteaux (Bleu 2008, 25) (fig. 1 et 2).

Le site de La Maladrerie est établi à 800 m au nord du cours actuel de la Drôme, à environ 1 km à l'ouest du centre de Saillans, dans le quartier du même nom qui marque l'entrée occidentale du village. Il est situé à 270 m d'altitude en moyenne (soit 15 m au-dessus du cours de la Drôme), sur le bas de versant du plateau des Chapelains qui domine le secteur au nord à environ 310 m NGF d'altitude. Le plateau est délimité par deux petits cours d'eau : le ruisseau de Saint-Jean, situé à une centaine de mètres à l'est du site, et le ruisseau des Chapelains à environ 250 m à l'ouest.

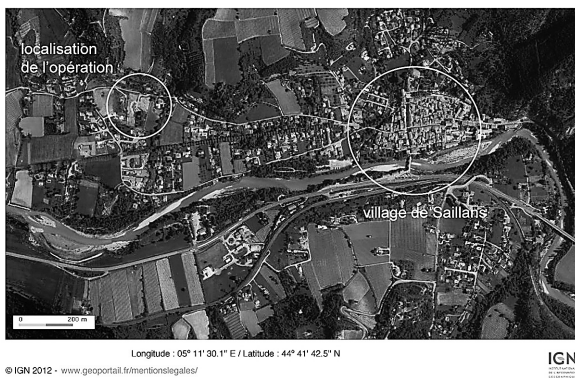
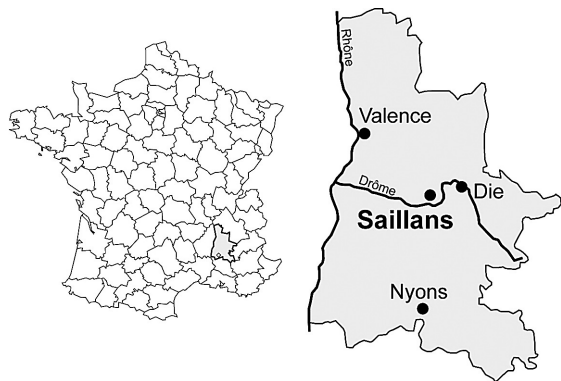


Fig. 1 : Localisation du site.



Fig. 2 : Vue aérienne de l'opération (Cliché : Zeppeline / Mosaïques Archéologie).

Cette situation géographique a conditionné les dynamiques sédimentaires sur le site archéologique. Les terrains concernés par la fouille se déploient en effet sur une pente encore assez prononcée et régulière qui n'est plus aujourd'hui découpée en terrasses. Deux niveaux étagés ont été distingués, séparés par un talus de 5 à 6 m de haut : un premier niveau, qui regroupe la zone 1 (altimétrie moyenne 272 m NGF) et la zone 2 (271 m NGF) au nord et un second sur lequel se positionne la zone 3 au sud (266 m NGF).

Le niveau supérieur (zone 1 et 2) repose sur les formations locales argileuses en liaison avec les débordements des ruisseaux de Saint Jean et des Chapelains et des apports de pente. Le niveau inférieur (zone 3), repose sur une terrasse alluviale de la Drôme du Pléistocène récent, non reconnue sur cette rive avant ces fouilles, et assimilée sur la carte géologique à la basse terrasse.

Etat de conservation

En raison de ce contexte de pente, l'état de conservation des vestiges varie considérablement d'une zone à une autre et à l'intérieur de chaque zone. On passe ainsi de niveaux très arasés et de murs conservés sur leur fondation, à des stratigraphies quelquefois développées sur 1 m à 1,5 m de hauteur et des élévations de plus de 2,5 m, comme en zone 1 par exemple, avec le mur MR1001. Par ailleurs, les vestiges ne se répartissent pas de façon homogène sur les trois zones étudiées. La zone 2, sur laquelle va se consacrer l'essentiel de notre propos, regroupe la grande majorité des structures archéologiques, et la totalité, à une exception près, des structures des périodes qui nous intéressent (fig. 3).

En zone 2, comme ailleurs, le degré de conservation est très variable. Les vestiges situés en pied de pente au nord sont exceptionnellement préservés. L'élévation de certains murs atteint 1,5 m de hauteur et les niveaux d'occupations toutes périodes confondues sont parfaitement conservés. À mesure que l'on suit la pente naturelle vers le sud, l'érosion s'accroît, mais, globalement, les couches archéologiques sont encore préservées sur les deux tiers nord de la zone. En revanche, le dernier tiers sud est marqué par un arasement prononcé des struc-

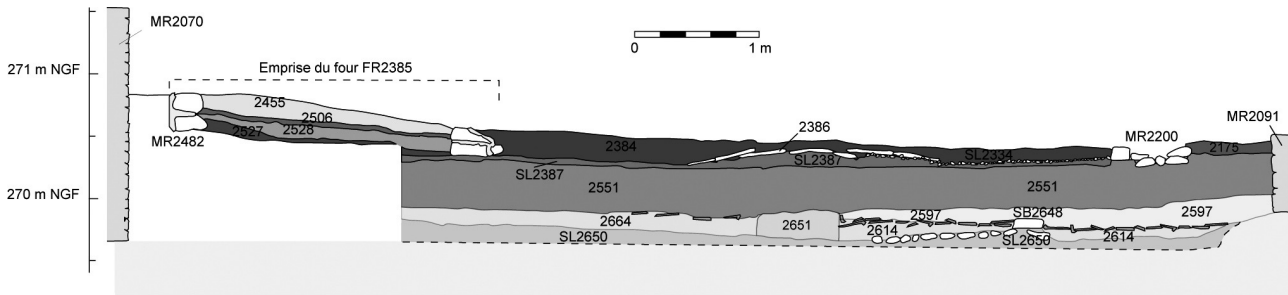


Fig. 3 : Un exemple de stratigraphie au nord de la zone 2 (pièces PCE27, PCE37, PCE38a et PCE38b).

tures. Les murs y apparaissent sur leur fondation et les niveaux d'occupation ont presque intégralement disparus ou ne subsistent que très localement, en lambeaux.

Cette première érosion « de pente » se double de l'effet lié à la superposition des vestiges sur plusieurs siècles : les niveaux les plus récents souffrent d'une plus forte érosion que ceux plus anciens. Ces deux actions destructrices ont pour conséquence le resserrement des vestiges vers le nord-est de la zone à mesure que l'on avance dans le temps. De la même façon, le tiers sud de la zone 2 ne livre aucun vestige pour la période qui nous intéresse ici, en raison d'un arasement trop prononcé. L'évolution de ce secteur, pourtant marqué par de nombreuses constructions gallo-romaines, reste, pour l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, sous silence.

Un riche contexte archéologique, le quartier de la Maladrerie / Les Chapelains

Le site de la Maladrerie constitue un lieu d'implantation privilégié pour l'habitat depuis la Préhistoire. En zone 3, plusieurs structures fossoyées interprétées comme des foyers à galets chauffés y attestent une occupation dès la fin du néolithique ancien ou le début du Néolithique moyen (mesure AMS calibrée à 2 sigma : 4610 et 4450 av. J.-C.). D'autres céramiques non tournées plus récentes (campaniforme notamment), observées dans les niveaux de remblai d'époque romaine ou mélangés au substrat, indiquent une réinstallation de plusieurs autres habitats entre le Néolithique final et l'âge du Bronze Final IIB (XI^e siècle av. J.-C.).

Pour les périodes historiques, peu d'observations archéologiques ont été rapportées pour le site même (3). Mais pour peu que l'on élargisse notre échelle d'observation au quartier de la Maladrerie / Les Chapelains, le contexte s'enrichit considérablement, notamment pour l'époque romaine (Planchon *et al.* 2010, 531-536 et notamment 533-535) (fig. 4).

Ce secteur est en effet marqué par le passage de la voie romaine reliant la vallée du Rhône aux Alpes, qui profite localement du couloir naturel que constitue la vallée de la Drôme. Si son tracé exact est encore inconnu, la proximité de l'axe routier est néanmoins

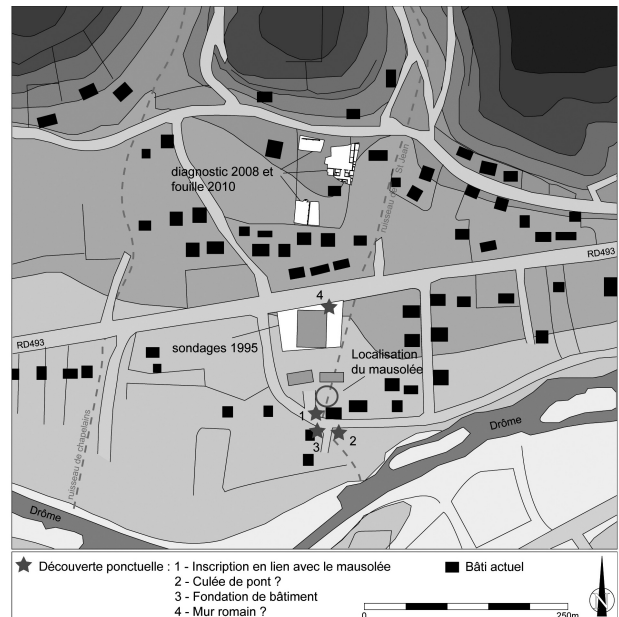


Fig. 4 : Carte des découvertes sur le secteur de La Maladrerie / Les Chapelains (source J. Planchon).

attestée par la découverte de plusieurs bornes miliaires en rive droite de la Drôme. C'est également dans ce secteur que l'on propose de situer la station routière de *Darentiaca*, mentionnée sur l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem de 333, mais dont la localisation exacte est encore discutée (Planchon *et al.* 2010, 531).

Plusieurs découvertes archéologiques viennent confirmer et étoffer ce contexte. Au premier rang de celles-ci figure une inscription mise au jour en deux fragments par H. Desaye en 1982, lors de travaux d'assainissement et aujourd'hui exposée dans le village (Desaye 1984 ; Rémy *et al.* 2012). Elle correspond à une épitaphe des Voconces dédiée à *Aulus Pompeis Fronto, fils de Sextus, de la tribu Voltinia* et datée des dernières décennies du I^{er} s. av. J.-C. D'autres blocs architecturaux (corniche) ont d'ailleurs été sortis dans ce même secteur au cours de divers travaux. En 1998, à proximité immédiate du point de découverte de l'inscription, J. Planchon

³ Les seules observations connues mentionnent la découverte en 2007 d'éléments bâtis (blocs de corniche ?), lors de travaux d'installation de canalisations sur l'emprise de la future fouille (Planchon *et al.* 2010 : 533-534).

a mis au jour les fondations d'un bâtiment de plan circulaire, interprété comme un mausolée d'un diamètre restitué de 25 m, peut-être en lien avec l'inscription, et dont la construction pourrait être légèrement antérieure à celle de l'établissement de la Maladrerie (Planchon 1998) (Planchon *et al.* 2010, 535). Plus au nord, une campagne de sondages menée en 1995 par J. Planchon avait permis d'observer plusieurs autres structures, notamment des fondations de murs antiques (Planchon 1995). Pour achever ce tour des découvertes, on peut également signaler les vestiges d'une fondation de bâtiment au sud et ceux d'une éventuelle culée de pont au bord de la Drôme (Planchon *et al.* 2010, 535).

Plus largement, à l'échelle de la commune de Saillans, on recense une dizaine de gisements gallo-romains repérés par des observations de surface, dont deux *villae*, *La Tour* et *La Mure* (I^{er} siècle av. J.-C. au V^e siècle ap. J.-C.), respectivement situées à 500 m et 1000 m du quartier de la Maladrerie.

À l'époque médiévale, en revanche, le quartier de la Maladrerie / Les Chapelains, comme le reste de la commune, restent quasiment sous silence. La présence d'un hagiotope, Saint-Jean, sur les hauteurs du site, indique peut-être l'emplacement d'un ancien édifice religieux qui ne semble pas avoir laissé de trace matérielle, et quelques découvertes de sépultures à inhumation sur le quartier ou ailleurs sur la commune, rappellent une fréquentation du secteur sur un large Moyen Âge. À partir de la fin du XII^e siècle et au début du XIII^e siècle, les sources textuelles apportent quelques minces éclaircissements. Un prieuré connu dès 1196, dont la création serait à l'initiative du comte Géraud d'Aurillac, aurait été fondé sur la commune, mais son emplacement précis reste inconnu. Enfin, la *villa* de Saillans (*villa de Saillenz*) est mentionnée pour la première fois en 1201. Le village actuel, probable héritier de la *villa*, se développe autour de l'église Saint-Géraud (Planchon *et al.* 2010, 531).

LES VESTIGES ATTRIBUES AUX PHASES 1 ET 2 : LA VILLA DU HAUT-EMPIRE

Le site de la Maladrerie est fondé autour du changement d'ère, dès la fin du I^{er} siècle au plus tôt, comme le suggère la découverte d'une fibule complète de type Alesia 21a3 (Feugère 1985, 183) probablement placée en dépôt de fondation dans une tranchée d'installation de mur. Dès cette époque, le site profite d'un contexte local très favorable (trafic routier, échanges, funéraire, voire accueil des voyageurs). Il fait, en outre, l'objet d'un important programme architectural, perceptible notamment à travers l'ampleur des terrasses aménagées. La terrasse sud (D), dégagée sur une longueur de 36 m, illustre bien les moyens mis en œuvre pour ériger le site, avec la mise en place, au point le plus méridional, de remblais sur une hauteur de 2,5 m, contenus par de puissants murs à contreforts. Cette *villa*, sans doute impor-

tante, dessine aussi clairement la volonté d'ostentation des propriétaires du domaine, qui l'installent en position dominante par rapport aux autres constructions contemporaines localisées en bordure de voie, en quelque sorte sur un *podium* naturel modelé par plusieurs terrasses (fig. 5).

Autour du II^e siècle, après l'ajout lors de la phase 2 d'une aile et d'une terrasse au nord, l'emprise du bâti atteint au minimum 8000 m² (espaces de cour compris). Sur la zone 2, on distingue alors trois espaces ou corps bâtis principaux: le bâtiment central au sud (A), l'aile nord (B) et la cour (C).

La trame générale des constructions invite à identifier le cœur de la *villa* du Haut-Empire sur le bâtiment central (A), dégagé sur 35 m de long et 25 m de large. L'interprétation de la plupart des pièces reste incertaine (dépendances, greniers ?), même si la présence d'une entrée communiquant avec la cour et l'existence d'étages ne font guère de doute. Ces pièces enserrment un espace que l'on peut proposer d'interpréter comme une galerie, marquée par une construction centrale disposant d'une canalisation, amorce d'une potentielle *pars urbana*, localisée sans doute plus au sud, entre la zone 2 et la zone 3 (4).

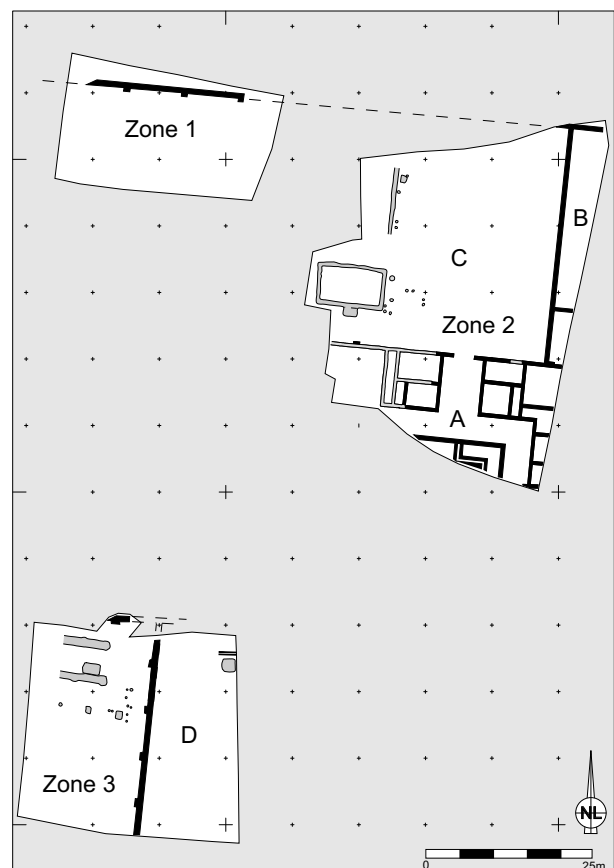


Fig. 5 : Plan de synthèse de l'établissement, phases 1 et 2 cumulées (fin I^{er} siècle av. J.-C. : fin du III^e siècle) sur les trois zones de fouille.

⁴ De nombreux éléments réemployés dans des constructions ou dans des niveaux de démolition/remblaiement des phases postérieures, font échos à l'hypothèse d'une partie résidentielle toute proche. Ils attestent la présence d'un balnéaire (tubulus, probables pilettes d'hypocauste) et de décorations luxueuses : briques en quart de rond (sans doute utilisées pour le montage de colonnes), plaque de marbre, de schiste, tesselles de mosaïques, accompagnés de fragments d'enduits peints.

L'aile nord (B) d'une longueur de 36 m (soit approximativement un *actus*) et dégagée sur une largeur comprise entre 3 m et 6 m, reste l'ensemble le mieux documenté pour le Haut-Empire. C'est sur ce bâtiment, et notamment contre le mur MR2055, que viendra s'appuyer la plupart des constructions observées de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge. L'aile nord est, au Haut-Empire, en majeure partie occupée par un chai viticole en activité durant deux ou trois siècles où se succéderont vinification à la « romaine » *en dolia*, et, ensuite probablement, vinification en tonneau ou en foudre. Cette production, argument de poids en faveur d'une viticulture dans la vallée de la Drôme (Odiot 2010 : 127-129), est alors clairement tournée vers le rendement, sans doute essentiellement destinée à la revente, la diffusion du produit étant facilitée par la proximité de la voie romaine.

Enfin, la cour (C), dégagée sur une largeur maximale de 37 m et régulièrement rechargée en couches de graviers, est occupée par des bâtiments disposés à l'ouest face à l'aile nord et dont la fonction reste inconnue.

LES VESTIGES ATTRIBUES À LA PHASE 3 (IV^e SIÈCLE – 1^e MOITIÉ DU V^e SIÈCLE)

La fin du III^e siècle et, surtout, le début du IV^e siècle marquent une étape de remaniement de l'établissement. L'organisation des grands ensembles bâtis n'est pas bouleversée, du moins pour les secteurs où la documentation est suffisante pour pouvoir en juger.

Les vestiges observés couvrent environ 1000 m². Dans l'aile nord, l'abandon du chai précède une réorganisation de son espace intérieur, avec un nouveau découpage en pièces plus petites. Une extension est construite sur sa façade ouest, destinée à accueillir de petites pièces d'habitat très similaires dans leurs aménagements et leurs équipements. Enfin, l'espace de cour, malgré le démontage des bâtiments installés à l'ouest, fait l'objet de plusieurs aménagements de sols successifs, témoins d'une fréquentation intense (fig. 6).

À ces transformations architecturales, fait écho la présence récurrente dans les nouvelles constructions d'éléments de récupération : nombreux fragments de *tegula*, briques en quart de rond, tubulure, accompagnés de plaque de marbre ou de schiste. Ces derniers matériaux témoignent également du démontage, partiel ou total, des installations de confort de la partie résidentielle.

Les nouvelles pièces de l'aile nord

Occupée par deux pièces au Haut-Empire, l'aile nord est subdivisée au début du IV^e siècle en 5 pièces de dimensions variables (PCE28, PCE29, PCE30, PCE31 et PCE36). L'exploration des pièces est cependant restée limitée, en raison de leur position en limite de fouille qui

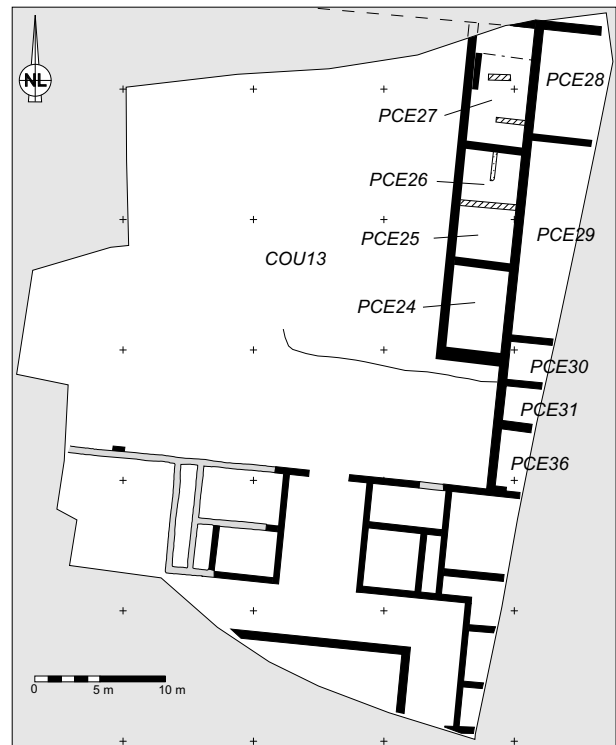


Fig. 6 : Plan général de l'établissement en zone 2, phase 3 (IV^e siècle : première moitié du V^e siècle).

n'a permis qu'un dégagement partiel. On privilégiera donc ici une approche plus synthétique, qui n'atteint pas l'exhaustivité recherchée pour les pièces de l'extension de l'aile nord (fig. 7).

Les réaménagements de l'aile nord.

Sans entrer dans les détails des opérations qui aboutissent à la création des nouvelles pièces (remblaiement de l'ancien chai, nouvelles constructions), il convient néanmoins de souligner que les transformations qui affectent l'aile nord doivent être perçues comme un phénomène assez étendu dans le temps, que les données chronologiques ne permettent pas, même à grands traits, de mieux cerner (5).

Cette diachronie est notamment suggérée par les différences de mise en œuvre relevées entre chaque mur. Elles suggèrent sans doute des constructions espacées dans le temps, à la différence des maçonneries de l'extension de l'aile nord, dont la grande homogénéité renvoie sans équivoque à une édification réalisée d'un seul tenant. Dans l'aile nord, si la construction au mortier à l'aide de moellons et blocs taillés est encore de mise (mur MR2062), comme elle le sera d'ailleurs sur l'extension de l'aile nord, on assiste aussi à l'apparition de constructions plus sommaires, faites de matériaux plus grossiers (galets, blocs informes) et d'un liant mélangeant terre et mortier dans des quantités variables (murs MR2056 et MR2058).

⁵ Les niveaux de remaniements (remblais, construction des murs) qui n'ont livré qu'un fragment de céramique sigillée sud gauloise, deux de céramique claire engobée et d'amphore gauloise restent difficilement datables. En l'absence d'indice suffisamment solide, leur chronologie est fixée dans le début du IV^e siècle, les niveaux d'occupation des futures pièces étant datés de la première moitié du IV^e siècle (cf. infra).

La pièce PCE28.

Située au nord de l'aile, la pièce PCE28 est longue de 8 m environ et a été dégagée sur une largeur de 2,85 m (dimension internes) (6). Elle est occupée par un niveau de sol cendreau compact peu épais (moins de 5 cm), comprenant quelques fragments de *tegula* posés à plat (2561).

La pièce est marquée par la présence d'une importante fosse (fosse FS2538), profonde de 60 cm et dégagée sur une longueur de 4,5 m et une largeur de 2,1 m. Elle recoupe le niveau 2561 mais son attribution fonctionnelle et chronologique (contemporaine ou postérieure à l'occupation de la pièce ?) reste incertaine. Elle est comblée par plusieurs couches que l'on peut associer à de la démolition (blocs, poches de mortier, fragments de *tegula* et *dolium* : 2537, 2494). La fonction de la fosse FS2538 reste obscure (extraction de terre pour la construction de murs ?), et de même, les éléments observés ne permettent pas d'interpréter celle de la pièce PCE28.

Les indices chronologiques sont peu nombreux (7). Ils sont principalement fournis par le niveau 2472 préparant le niveau de sol de la pièce 2561 : 3 fragments de vaisselle DSP grise, 2 de céramique claire engobée, 4 de céramique sableuse réductrice (bord de faitout COM-E-M B2) et 1 bord d'amphore Dressel 23c. Ces éléments permettent de proposer une datation autour de la fin du IV^e siècle et du début du V^e siècle. Le comblement de la fosse FS2538 reste difficilement datable, celui-ci n'ayant livré que 6 fragments de céramique kaolinique et 1 céramique de sableuse oxydante (2537).

La pièce PCE29

La pièce PCE29 est longue de 14,9 m environ. Elle a été dégagée sur une largeur comprise entre 3 m et 4,5 m environ et explorée sur deux fenêtres : une première dans sa partie méridionale sur environ 4,8 m, et une seconde sur 1,5 m de large dans sa partie nord.

Dans la première fenêtre au sud, la pièce est occupée par un important décaissement (fosse FS2379) inscrit dans la totalité de la longueur du sondage, depuis la bordure des murs MR2055 et MR2058 jusqu'en limite nord de celui-ci. Au sud, contre le mur MR2058, son creusement atteint une profondeur de 60 cm avec un fond plat et régulier, alors que quelques mètres plus au nord, en limite de sondage, on observe un surcreusement qui porte localement sa profondeur à 1 m au minimum (le fond n'a pu être atteint pour des raisons de sécurité). Ce vaste creusement, dont la fonction initiale nous échappe (extraction ou récupération de matériaux ? cave semi-enterrée ?) est comblé par de nombreux niveaux observés en plan ou en coupe (2380, 2396, 2397, 2398, 2399, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412 et 2413), disposés en lits successifs marqués par de nombreuses inclusions de charbons, et de façon très surprenante, une absence totale de céramique.

Au nord de la pièce, la situation est différente. On relève la présence d'un niveau de sol (SL2361) constitué d'un limon argileux brun-jaune riche en petites inclusions de mortier, béton de tuileau, céramique, fragments de *tegula* et quelques scories. Il est percé de trois trous de poteaux (PO2347, PO2348, PO2349), d'un diamètre avoisinant les 25 cm, et d'une fosse (FS2367). L'étroitesse de la fenêtre sur cette partie de la pièce ne permet pas d'interpréter la fonction de ces aménagements.

Les structures observées ne permettent pas d'interpréter la pièce PCE29. Les différences perçues entre le niveau de sol SL2361, faiblement pollué par des charbons, et les nombreux niveaux du comblement de la fosse FS2379, sont surprenantes. Elles suggèrent peut-être une séparation entre les parties sud et nord de la pièce, matérialisée par une éventuelle cloison. Cela sous-entend en définitive une organisation plus complexe de la pièce, impossible à saisir ici.

Les éléments chronologiques sont rares dans la pièce. Le niveau de sol SL2361 semble mis en place dans le courant du IV^e siècle. Il a en effet livré un *nummus* lyonnais du tétrarque Constance Chlore. La fosse FS2367, qui le recoupe, a fourni 4 fragments de céramique claire engobée, 1 de céramique koalinitique et 1, résiduel, de céramique sigillée sud-gauloise. En l'absence de tout autre mobilier, la datation de la fosse FS2379 repose uniquement sur les observations stratigraphiques. Son intégration dans la pièce PCE29 ne fait aucun doute. Elle est en effet clairement contrainte par les murs MR2055 et MR2058 ce qui permet avec une assurance de la rattacher à cette phase d'occupation.

La pièce PCE30

Dégagée sur une moyenne de 2,7 m environ, la pièce PCE30 est de plus petite taille que les précédentes, avec une dimension nord-sud de 2,9 m. Ses niveaux d'occupation ont été complètement dégagés, mais l'arasement plus important sur ce secteur de la fouille rend délicate leur lecture.

Le niveau 2320 n'a en effet été observé qu'à l'ouest de la pièce. Constitué d'un limon argileux brun foncé à noir très riche en nodules de charbons et terre rubéfiée, il a notamment livré quatre monnaies et une bague. Il pourrait être en relation avec le niveau rubéfié 2322 observé sur une petite superficie au sud-est de la pièce. Leur séparation est matérialisée par une dalle calcaire posée de champ (fig. 8).

La mauvaise conservation des supposés niveaux d'occupation ne permet pas d'interpréter la pièce, mais la présence de niveau charbonneux suggère la proximité d'une structure de chauffe.

Trois monnaies sur les quatre récupérées dans le niveau 2320 sont clairement lisibles. Elles correspondent à des *nummi* du début du IV^e siècle, frappés sous Constantin entre 314 et 321. La quatrième, dont l'identi-

⁶ Pour chaque pièce, les dimensions données, sauf mention contraire, évoquent les dimensions internes des volumes.

⁷ Les typologies et les abréviations utilisées renvoient au DicoCer (Py 1993) et au CATHMA 93 (CATHMA 1993).



Fig. 8 : Les niveaux de la pièce PCE30, vus du sud (S. Gualandi / Mosaiques Archéologie).

fication n'est pas assurée, serait datée de la fin du IV^e siècle. Le niveau 2322 n'a, quant à lui, livré qu'un fragment de céramique kaolinitique (pot KAOL A12). Ces éléments permettent de situer les niveaux observés dans la pièce entre le IV^e et le V^e siècle.

La pièce PCE31

La dimension nord-sud de la pièce PCE31 est de 2,75 m (dimension proche de celle de la pièce mitoyenne PCE30 juste au nord). Elle a été dégagée sur 2,5 m de large environ. Plusieurs niveaux d'occupation ont été observés (2514, 2515, 2518, 2519, 2520), sur une épaisseur totale de 15 cm à 20 cm environ. Ils présentent une couleur sombre et des inclusions variables mais toujours régulières en charbons, qui signalent la proximité d'une structure de chauffe.

Les éléments chronologiques sont absents des niveaux de la pièce PCE31. Par leur composition (couleur brun foncé, inclusions de charbons, etc.) et leur altimétrie, ils peuvent être mis en rapport avec les niveaux observés dans les pièces voisines datés des IV^e et V^e siècles.

La pièce PCE36

D'une longueur de 4,7 m, la pièce PCE36 a seulement été dégagée sur une largeur de 2,25 m environ. Elle est occupée par le niveau 2197, constitué d'un limon

argileux brun foncé, avec des inclusions de mortier et des fragments de *tegula*. Il est surmonté par une lentille très charbonneuse (2207). L'étude des graines qu'elle a révélé montre la présence de quelques légumineuses (ers, *Vicia ervilia*). Elle indique à nouveau la proximité d'une structure de chauffe et, peut-être aussi, celle d'un espace domestique.

Les couches 2197 et 2207 ont livré un lot de céramique situé entre la fin du IV^e et le courant du V^e siècle : 4 fragments de vaisselle DSP (bol DSP16), 1 de céramique claire engobée, 1 de céramique sableuse réductrice, 6 de kaolinitique (plats C8) et 1 fragment d'amphore de bétique (pâte Dressel 23).

L'extension de l'aile nord

L'extension réalisée contre la façade orientale de l'aile nord, longue de 25,80 m pour une largeur de 5 m, prend appui au nord contre le mur de terrasse MR2070 et à l'est contre le mur MR2055, en laissant toutefois la partie sud de celui-ci libre sur une longueur de 9,4 m. Elle a été presque intégralement dégagée, seule une petite partie nord-ouest, située en pied de talus, n'a pu être observée pour des raisons de sécurité (fig. 7).

À bien des égards, l'extension de l'aile nord constitue l'ensemble architectural le plus singulier observé sur le site, notamment par le caractère stéréotypé et répétitif des aménagements dont disposent les 4 pièces qui le composent. Chaque pièce est en effet munie des mêmes équipements (seuil qui permet de communiquer avec la cour (COU13), foyers, sols, structure sur piquets), élaborés à partir des mêmes matériaux et dont la disposition obéit à un rythme rigoureux. En définitive, seule la superficie des pièces, s'oppose à cette grande homogénéité (28 m² pour la pièce PCE24, 17 m² environ pour les pièces PCE25 et PCE26 et 38,7 m² pour la pièce PCE27).

La mise en place de l'extension

Les murs chaînés MR2059 et MR2060 forment les façades du nouveau bâtiment. Leur mise en œuvre est identique. Leur fondation, large de 1 m environ, emploie, sur deux assises, de gros galets de calcaire non taillés liés à un mortier de chaux peu compact légèrement pulvérulent, complétés par un bourrage interne constitué d'éclats de blocs calcaire, de petits galets et de quelques éléments en remploi (fragments de *tegula*, plus rarement de brique en quart de rond). L'élévation des murs est large de 65 cm et fait appel aux mêmes matériaux que la fondation, avec une proportion plus importante de blocs calcaire souvent taillés, plus rarement émoussés et l'absence de remploi.

Deux murs de refend (MR2061 et MR2091) sont installés à l'intérieur du bâtiment. On remarque qu'ils ne sont pas tout à fait perpendiculaires aux murs MR2060 et MR2055. Installé au sud, le mur MR2061 est large de 65 cm, contre 60 cm environ pour le mur MR2091, placé au nord. Les deux murs ne présentent pas de tranchée de fondation mais leur élévation est similaire à celle des murs de façade.

Les constructions divisent le bâtiment en trois unités de construction : celle au sud qui deviendra la pièce PCE24, celle au centre qui sera subdivisée en deux pièces (pièces PCE25 et PCE26) et celle au nord, future pièce PCE27. L'unité de construction centrale est divisée en deux parties approximativement égales par la structure bâtie SB2613. Constituée de blocs de diverse nature (calcaire froid, calcaire tendre, galets) souvent informes et d'éléments de récupération (fragments de *tegula*, plaque de marbre), irrégulièrement répartis et liés à la terre, la structure prend la forme d'une bande de 30 cm à 35 cm environ de largeur, imparfaitement perpendiculaire aux murs MR2055 et MR2060. Elle correspond vraisemblablement aux vestiges d'une cloison, dont elle constituerait le solin ou la plus basse élévation. Toutefois, en regard de sa mise en œuvre assez frustrée, l'élévation devait sans doute être en matériaux périssables ou en terre.

Enfin, un surcreusement est opéré dans au moins deux (PCE27, PCE26), peut-être trois (PCE25) des quatre nouvelles pièces. Il atteint environ 15 cm pour la pièce PCE27 et une dizaine de centimètres pour la pièce PCE26. Ce surcreusement a pour conséquence d'abaisser le niveau d'occupation des pièces par rapport aux niveaux de cour.

La chronologie de la construction de l'aile nord peut être établie à partir du niveau 2129, recoupé par la tranchée de fondation du mur MR2060. Celui-ci a livré 4 fragments de céramique claire engobée, 2 de céramique kaolinitique, 1 de céramique commune oxydante micacée et 1 de sableuse réductrice ainsi qu'une monnaie, identifiée comme un petit bronze du IV^e siècle. Ce petit assemblage, confronté aux éléments issus des plus anciens niveaux d'occupation des pièces ou de la cour pour la troisième phase, immédiatement postérieurs au mur MR2060 et datés au plus tôt du milieu du IV^e siècle, permet de placer l'édification de l'extension de l'aile nord dans la première moitié du IV^e siècle.

La pièce PCE24

La pièce PCE24 occupe le sud du bâtiment. Elle est longue d'environ 6,5 m et large de 4,3 m. Sa partie sud est arasée (les niveaux de sols ont disparu) et l'implantation d'une tranchée de diagnostic en son centre n'a permis qu'une exploration stratigraphique et planimétrique réduite.

Deux niveaux de sol similaires (sols SL2342 puis SL2125) ont été observés. Ils sont constitués d'un cailloutis lié à un limon argileux brun clair à jaunâtre, avec de nombreuses inclusions de charbons, nodules de terre rubéfiée et petits fragments de céramique (fig. 9).

Le foyer FY2328 est installé au nord-ouest de la pièce. Sa sole est faite d'une *tegulae* quasi complète renversée et posée à plat, associée au sud-est à un autre fragment, de forme approximativement triangulaire et d'une longueur de 40 cm environ. Elle est délimitée au nord par plusieurs blocs de calcaire gréseux ou froid, rubéfiés. Un bourrage constitué de petits blocs informes de calcaire vient colmater l'espace entre le foyer et le

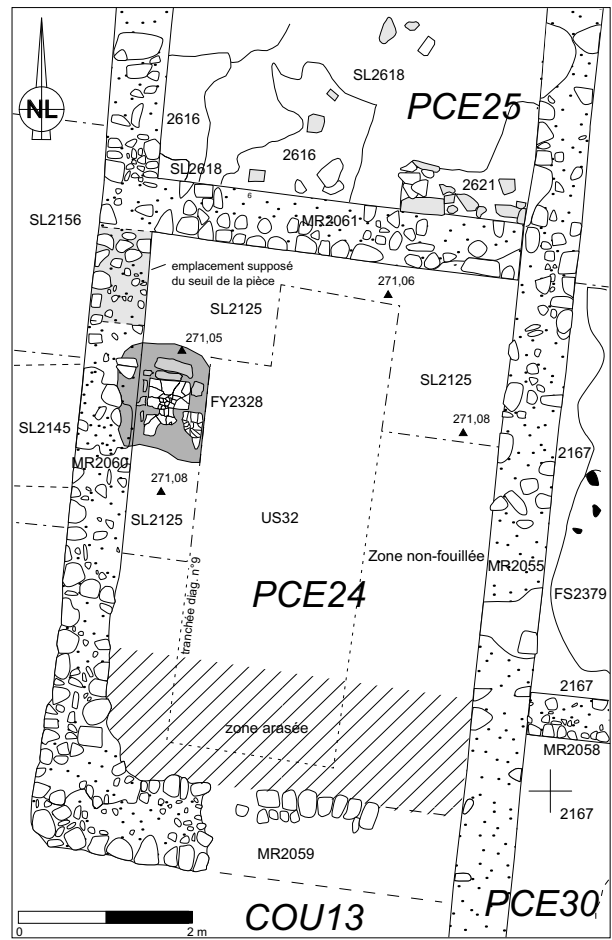


Fig. 9 : Plan de la pièce PCE24.

mur MR2060. À hauteur du foyer, plusieurs blocs du mur MR2060 sont manquants et ceux constituant sa maçonnerie interne sont rubéfiés. Cette dégradation semble liée à l'activité du foyer, qui a eu pour effet de fragiliser le mur MR2060 (fig. 10).

Pour les raisons évoquées plus haut, peu d'autres aménagements ont été repérés dans la pièce. On peut néanmoins supposer la présence d'une structure sur piquets. Au diagnostic, l'observation fine du niveau

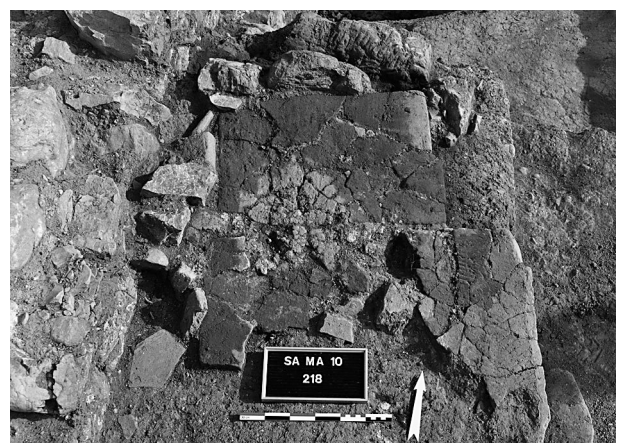


Fig. 10 : Le foyer FY2328, vu du sud (Cliché : Y. Guererro / Mosaiques Archéologie).

US32, équivalent au sol SL2125, a en effet permis de mettre en évidence la présence de plusieurs trous de poteau ou de piquets, ces derniers organisés à angle droit, et séparés les uns des autres de 65 cm environ. Bien qu'il n'ait pas été possible de le recaler précisément au sein de la pièce, ce dispositif sur piquet rappelle celui observé dans la pièce PCE26. On peut alors se demander si la pièce PCE24 n'est pas aussi munie de ce type de structure sur piquet dont nous discutons plus loin la fonction (Bleu 2008, 36).

Les niveaux d'occupation de la pièce ont livré un lot de matériel céramique et numismatique peu abondant. Les niveaux de sol ont fourni 1 fragment de céramique à pâte claire récente (bord de mortier CL-ENG D1), 10 de céramique claire engobée (coupe Lamb. 2, couvercle CL-ENG E2), 6 de céramique kaolinitique, 1 fragment de céramique commune oxydante micacée ainsi qu'un fragment de céramique sigillée sud-gauloise et une monnaie très abîmée de Marc Aurèle résiduels. Ce petit assemblage, complété par les éléments observés au diagnostic (sigillée d'Argonne, céramique engobée et commune grise) (Bleu 2008, tableau de comptage céramique de l'US32) permet de situer la fréquentation de la pièce dans le courant des IV^e et V^e siècles.

La pièce PCE25

La pièce PCE25 mesure 4,3 m de long pour 4 m environ de large (fig. 11 et fig. 12). Elle présente un unique niveau d'occupation (SL2618), constitué d'un cailloutis plus ou moins dense selon les secteurs, pris



Fig. 12 : Les pièces PCE25 et PCE26, vues du sud. (Cliché : L. Le Roy / Mosaïques Archéologie).

dans une matrice limono-argileuse de couleur jaune et grise. Il comprend de nombreuses inclusions de charbons, des nodules de terre cuite et de mortier, et quelques fragments de céramique posés à plat. Il se mélange à l'ouest avec des lentilles plus charbonneuses et limoneuses (2616, 2620), liées à l'activité du foyer FY2615, et dans l'angle sud-est, à un amas de blocs calcaire et de fragments de *tegula* sans organisation particulière (2621). Leur fouille a livré plusieurs outils en fer et une sonnaie, auxquels s'ajoutent deux couteaux, dont un courbe, et une serpette de vigneron retrouvés près du foyer (fig. 20).

Le foyer FY2615 présente un bon état de conservation. Sa longueur est de 1,65 m, pour une largeur maximale de 75 cm. Dans un premier temps, la sole est constituée de dalles de calcaire gréseux ou molasse jaune, disposées sur une longueur de 90 cm environ. Ensuite, des fragments de *tegula* posés à plat et quelques galets installés au nord viennent recouvrir les dalles (FY2622). Pour ces deux états, la sole reste encadrée par des blocs de calcaire, certains taillés, et des fragments de *tegula* fichés dans le sol SL2618. Quelques blocs plus petits et plus informes sont employés pour colmater l'espace entre le foyer et le mur MR2060. Comme dans la pièce PCE24, la maçonnerie de ce dernier a été dégradée par l'activité du foyer. Les blocs de son parement ont disparus, mettant à nu sa mise en œuvre marquée par des traces de rubéfaction.

La pièce PCE25 pourrait être munie d'une cloison interne, comme le suggèrent les quelques blocs retrouvés dans sa partie occidentale et les limites de certaines couches dans sa partie sud (espacement entre les niveaux 2616 et 2621). Il s'agirait alors d'une cloison peu ou pas fondée, comme celle observées sur le site de Beaume à Chateaufort-sur-Isère (Drôme) pour une période plus tardive (Valour, Mokaddem 2006, 32).

Le petit lot de matériel recueilli dans le niveau de sol SL2618 et ses équivalences situent à nouveau le fonctionnement de la pièce entre le IV^e siècle et le courant du V^e siècle : 1 fragment de vaisselle DSP grise (plat DSP8), 1 de céramique claire engobée, 5 de céramique kaolinitique (plat C9), 11 de céramique sableuse réductrice (plat

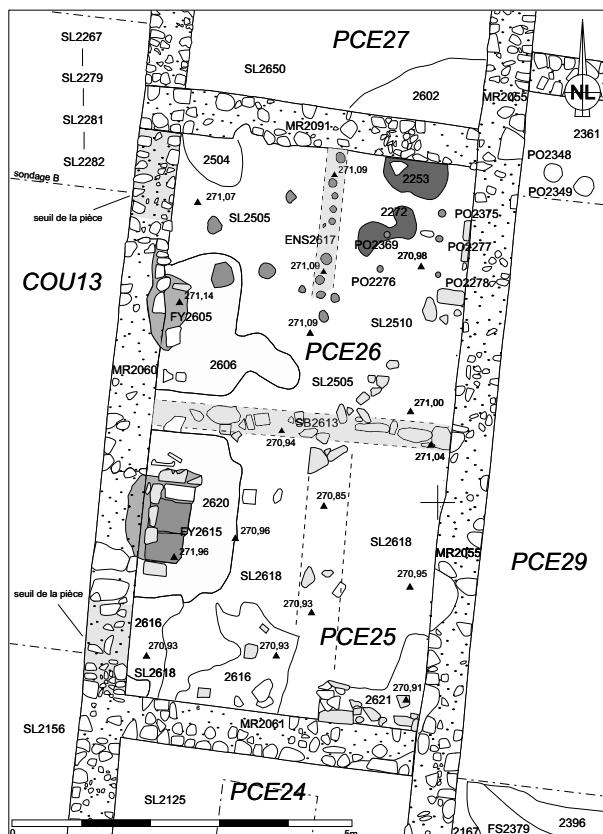


Fig. 11 : Plan des pièces PCE25 et PCE26.

PISO C2b, pots CATHMA 1, pots CATHMA 2, pots CATHMA 5), auxquels s'ajoutent deux monnaies, un *nummus* de Constantin et un as de Claude I résiduel.

La pièce PCE26

Légèrement plus petite que la pièce PCE25, la pièce PCE26 mesure 4,3 m de longueur, pour 3,85 m environ de large (fig. 11). Elle présente, elle aussi, un unique niveau d'occupation (SL2505), très proche du sol SL2618. Il est constitué d'un cailloutis, plus ou moins dense, lié à une argile limoneuse de couleur jaune et grise, et contient de nombreuses inclusions de charbons, des nodules de terre cuite et de mortier, et quelques fragments de céramique posés à plat. À l'ouest de la pièce, le niveau se mélange à une lentille plus charbonneuse et limoneuse (2606), probablement liée à l'activité du foyer FY2605.

Le foyer FY2605 est mal conservé. Les niveaux rubéfiés, cendreux ou charbonneux (2253, 2254, 2606), les quelques blocs et fragments de *tegula* posés à plat, ainsi que la dégradation d'une partie de la maçonnerie du mur MR2060, trahissent néanmoins sa présence à environ 2 m du mur MR2091.

La pièce dispose d'une cloison interne, située à mi-distance des murs MR2055 et MR2060 (ENS2617). Elle est matérialisée par une série de 12 trous de piquets alignés (ENS2617), d'un diamètre compris entre 8 cm et 15 cm, implantés plus ou moins régulièrement sur une ligne droite de 2,5 m environ. Ils sont recouverts sur toute la longueur de la structure par un amas longiligne de petits blocs de calcaire pris dans un sédiment limono argileux gris riche en charbons, d'une largeur de 30 cm environ (SB2508). Cette disposition rappelle celle de la structure bâtie SB2613 qui sépare les pièces PCE25 et PCE26 et permet d'interpréter la structure bâtie SB2508, comme les vestiges d'une cloison légère, probablement en architecture mixte (bois, terre et/ou pierre), destinée à isoler la partie nord-ouest de la pièce, dans laquelle un éventuel second foyer et une autre structure sur piquet ont été mis en évidence (fig. 13).

Deux poches de terre rubéfiée et charbonneuse (2253, 2272) et des traces de chauffe sur quelques blocs de l'élévation du mur MR2091, ont en effet été observés au nord-est. Ils trahissent sans doute la présence d'un second foyer. L'étude carpologique sur ces niveaux a d'ailleurs identifié 6 fragments de coques de noix carbonisées (*Juglans regia*) ainsi que deux fragments de matière organique carbonisée interprétés comme étant du pain.

Près de ces niveaux, prend place une structure sur piquet située entre la cloison SB2508 et le mur MR2055. Elle est constituée probablement de 6 trous de piquets, bien que seulement 5 ont été formellement observés (PO2276, PO2277, PO2278, PO2369, PO2375). La régularité dans l'implantation des cinq premiers piquets suggère d'en restituer un sixième manquant au nord-ouest. Ils sont disposés en deux bandes parallèles de trois trous de piquet chacune, séparées par environ 80 cm. À l'intérieur de chaque bande, les piquets sont disposés à 40 cm pour ceux situés plus au nord et à 50 cm environ



Fig. 13 : Les trous de poteaux (ENS2617) de la cloison SB2508 dans la pièce PCE26, vus du nord (Cliché : L. Le Roy / Mosaïques Archéologie).

pour ceux situés au sud. Les diamètres sont compris entre 10 cm et 18 cm.

La régularité dans l'organisation des trous piquets indique la présence d'une structure installée avec soin. Celle-ci semble aussi nécessiter un isolement, comme le suggère sa position à l'angle nord-est de la pièce, « derrière » la cloison présumée SB2508. À titre d'hypothèse, il pourrait s'agir des piquets d'encrage d'une structure surélevée ou suspendue, peut-être en relation avec le second foyer supposé, comme cela a pu être avancé sur le site des Vignarets à Upie (Drôme) (Luro 2002, 669).

Le matériel recueilli dans le niveau de sol SL2505 situe le fonctionnement de la pièce entre le courant du IV^e siècle et le courant du V^e siècle : 5 fragments de céramique DSP grise (plats DSP8, DSP50), 17 de céramique claire engobée, 6 de céramique commune oxydante micacée (pot COM-O-M A4), 5 de céramique kaolinique (plat C8, pot A12), 14 de céramique sableuse réductrice (faitouts COM-E-M B2, KAOL A18, pot CATHAMA 2, pot CATHAMA 5, pot CATHAMA 6, ces deux derniers sans doute intrusifs), 1 tesson d'amphore africaine et 1 d'amphore de Bétique, ainsi que 2 fragments de lampe à huile, dont un à volute, et un tesson de céramique sigillée sud gauloise résiduel.

tres, au dessus du niveau de sol SL2650. Elle emploie des petits blocs de calcaire gris ou des galets liés à un mortier de chaux peu compact et légèrement pulvérulent, semblable à celui utilisé dans les maçonneries du mur MR2060.

Plusieurs alignements de petits blocs de calcaire gris ou de galets conservés sur une ou deux assises ont aussi été observés.

Installée au sud, la structure bâtie SB2630 est d'une longueur de 2,2 m environ, pour une largeur de 30 cm en moyenne. En appui contre le mur MR2055, elle est positionnée dans l'axe du foyer FY2577. Elle esquisse avec le mur MR2055 et MR2091 un espace sensiblement de même module que celui formé par la structure bâtie SB2508 et les mêmes murs dans la pièce PCE26. Cet espace est d'ailleurs occupé par une série de trous de poteaux.

La structure bâtie SB2649 occupe le centre de la pièce. Elle a été observée sur une longueur de 1,25 m, pour 15 cm environ de large. Ici, les blocs sont posés de champ. Ce dispositif semble contenir un remblai installé au nord, fait d'une argile jaune très homogène et vierge d'inclusions et d'une épaisseur de 20 cm environ (2651).

Plus au nord, une dernière potentielle structure a été dégagée (SB2584). Elle est constituée de blocs de calcaire et de gros fragments de *tegula*, ceux-ci posés à plat, formant un axe relativement rectiligne d'une longueur de 1,7 m, pour une largeur moyenne de 40 cm.

Ces trois structures peuvent être interprétées comme des vestiges d'autres cloisons, à l'instar de celles observées dans les pièces PCE25 et PCE26. Leur aspect assez rudimentaire indique toutefois qu'elles ne présentaient sans doute pas une haute élévation (absence de trous de poteaux par exemple). Il faut probablement plus les voir comme des structures légères organisant l'espace de la pièce, ou callant des niveaux particulier, comme la structure bâtie SB2649 qui contient le niveau 2651.

18 trous de poteaux ou de piquets ont également été observés, essentiellement situés le long des murs MR2091 et MR2055. Leur diamètre est extrêmement variable, compris entre 8 cm environ pour le plus petit (PO2656) et 27 cm environ pour le plus large (PO2589). Leur organisation paraît à première vue aléatoire, mais deux ensembles se détachent assez nettement (en excluant les poteaux PO2591 et PO2592 très isolés au nord).

Le premier ensemble regroupe les trous de poteau installés à l'est le long du mur MR2055 (PO2590, PO2589, PO2588, PO2657, PO2586). Ils sont tous d'un calibre assez important par rapport aux autres dans la pièce. Ceux installés au plus près du mur MR2055 obéissent à un rythme régulier d'implantation. Les trous de poteaux PO2590, PO2589 et PO2586 sont en effet installés à 2,7 m de distance. Cette configuration rappelle celle aperçue sur le site de Beaume à Chateaufort-sur-Isère (Drôme), où une série d'une quarantaine de trous de piquets a été aperçue le long de la paroi interne d'un mur de bâtiment (Valour, Mokaddem 2006, 29, fig. 9). À

Saillans, les trous de poteau installés contre le mur MR2055 pourraient être interprétés comme des éléments participant au soutien de la toiture de la pièce, ou des supports pour d'autres architectures (structures suspendues ?). Les deux poteaux restants (PO2588, PO2657) proches du trou de poteau PO2589 pourraient avoir été installés pour consolider ce dernier.

Le second ensemble correspond à la forte densité de trous de piquets situés au sud (PO2593, PO2594, PO2652, PO2653, PO2656, PO2657, PO2658 et PO2660), accompagnée de trois trous de poteaux plus larges (PO2654, PO2655, PO2659). La plupart occupe l'espace entre la structure bâtie SB2630 et le mur MR2091, mais il apparaît impossible de dégager une logique d'implantation. À titre d'hypothèse, on peut se demander si cela ne correspond pas à une autre structure surélevée ou suspendue du type de celle repérée dans la partie nord-ouest de la pièce PCE26. Plus simplement, cette densité de structures pourrait aussi marquer des réaménagements successifs, des réparations, agrandissements... Le rôle des poteaux situés plus à l'ouest (PO2658, PO2659 et PO2660) reste, lui aussi, plus incertain. Ils s'accordent d'ailleurs assez mal avec le fonctionnement du seuil de la pièce.

Outre les niveaux d'abandon de la pièce, le niveau d'occupation SL2650 a livré une monnaie du milieu du IV^e siècle et quelques éléments céramiques qui permettent de placer sa fréquentation entre la fin du IV^e siècle et le V^e siècle : vaisselle DSP grise (coupe DSP18, coupe DSP16), céramique claire engobée (plat C2), céramique commune oxydante micacée (pot A3) et céramique commune à engobe micacée (mortier D1).

Ainsi, la pièce PCE27 présente la particularité d'avoir subi un abandon brutal provoqué par un incendie (cf. étude mobilier céramique en annexe). La stratigraphie évoque d'abord la destruction de l'intérieur de la pièce (2554 – épaisse couche très riche en charbons, cendres, nodules de terre rubéfiée, céramique et quelques éléments métalliques), puis celle de la toiture (2614 – niveau constitué de très nombreux fragments de *tegula* plus ou moins fragmentées, certaines quasiment complètes 2614), et enfin le démantèlement d'une partie des murs de la pièce (2563 – couche plus épaisse riche en blocs de calcaire, galets et éclats également liés à un limon argileux brun foncé à noir à nouveau marqué par des charbons et des cendres). Le passage au feu d'un certain nombre de tessons semble définitivement asseoir cette hypothèse (fig. 17).

L'étude carpologique réalisée sur deux prélèvements issus des couches d'incendie a mis en évidence de très nombreux restes organiques. 11 grains de seigle (*Secale céréale*), 3 fragments de graines d'orge et de blé (*Hordeum/Triticum*), une quinzaine de fèves (*Vicia faba*) ainsi que presque 250 fragments de coques de noix (*Juglans regia*), plus d'une trentaine de fragments de pépins de raisin (*Vitis vinifera*) et une vingtaine de fragments de matière organique associée à du pain ont été dénombrés.



Fig. 17 : Les niveaux d'effondrement de la couverture de la pièce PCE27 riches en fragments de tegulae, vus du nord (Cliché : B. Durand / Mosaiques Archéologie).

Après l'incendie, l'espace de la pièce PCE27 est peut-être réoccupé. On note en effet la présence d'un épais niveau (2551) recouvrant les couches d'abandon de la pièce. Il se compose d'un limon argileux brun moyen à foncé avec des poches grise à noires, encore marqué par quelques éléments de démolition (blocs et éclats de blocs, fragments de *tegula*) ainsi que des charbons et de nombreux fragments céramiques. La présence de ces derniers suggère peut-être une nouvelle fréquentation de cet espace, dont la fonction ne peut toutefois être précisée. D'après cette même observation, l'espace a aussi pu servir de dépôt.

Le niveau 2551 a livré un important lot de céramique qui situe sa constitution dans le courant du V^e siècle. On dénombre 67 fragments de céramique sableuse réductrice (dont 8 bords de faitouts COM-E-M B2, 1 de pot KAOL A12, 5 de pot KAOL A18, 2 de pots CATHMA2, 1 de pot CATHMA1, 1 plat COM-E-EM C1, 1 plat COM-E-EM C2, 1 plat COM-E-EM D2 et 3 bords indéterminés), 47 fragments de céramique claire engobée (dont 3 bord de plats CL-ENG C3, 3 bord de plats CL-ENG C2, 1 bord de coupe CL-ENG B11/Lamb. 2, 1 bord de coupe CL-ENG B6, 1 bord de plat Lamb 32 et 1 bord indéterminé), 16 fragments de céramique DSP grise (dont 2 bords de plat 18, 1 bord de coupe DSP9b et 1 bord de coupe DSP2), 15 fragments de céramique commune oxydante micacée (dont 1 bord de mortier COM-O-M D1, 1 bord de plat COM-O-M C4 et 1 bord indéterminé), 5 fragments de kaolinitique (dont 1 bord de pot A18 et 3 bord indéterminés), 2 fragments de céramique commune à engobe micacé, 1 de céramique sableuse oxydante et 19 fragments d'amphore africaine (type Keay 35b) et 9 d'amphore de Bétique (type Dressel 23).

L'espace de cour (COU13) (fig. 6 ; fig. 7)

Malgré la construction de l'extension de l'aile nord qui rogne sa partie orientale et le démantèlement des

bâtiments présumés à l'ouest, l'espace de cour reste en définitive assez peu affecté par les remaniements du IV^e siècle. Son rôle n'est d'ailleurs pas bouleversé, et, au contraire, sa fréquentation apparaît plus intense. Des niveaux de calades successifs sont en effet aménagés avec soin à proximité des pièces de l'extension de l'aile nord. Ils s'accompagnent sur le reste de la cour de recharges, de plus en plus difficiles à distinguer à mesure que l'on s'éloigne vers l'ouest. On remarque toutefois que les calades ne s'étendent probablement pas jusqu'au seuil des pièces PCE24 et PCE25. Elles sont remplacées par niveaux tout aussi élaborés, mais comprenant des éléments plus fins (fig. 18).

L'histoire des niveaux de cour se découpe en en deux principales phases. Les premiers niveaux aménagés (sols SL2146, SL2281 et SL2282) sont assez peu marqués par des indices d'occupation (céramique, charbons, monnaie, etc.) et paraissent moins élaborés que les suivants (peu de galets, densité du cailloutis assez faible). Ils sont associés aux étapes d'aménagement des nouvelles pièces et le début de leur occupation. La rareté du mobilier observé n'a pas permis, comme pour les niveaux suivants, d'établir avec précision leur période de fonctionnement. Elle est placée dans la première moitié du IV^e siècle.

Les niveaux suivants (sols SL2132, SL2145, SL2267 et SL2279) présentent une plus grande élaboration et une forte pollution par du matériel en liaison avec l'occupation des pièces. Leur chronologie est plus précise, grâce notamment aux *termini post quem* établis à partir de plusieurs séries de monnaies (8), bien relayé par un abondant matériel céramique. Leur fonctionnement est compris entre la seconde moitié du IV^e siècle et le courant du V^e siècle.



Fig. 18 : La calade SL2279 au contact des seuils des pièces PCE26 et PCE27, vue du sud (Cliché : B. Durand / Mosaiques Archéologie).

⁸ Le terminus post quem proposé par les monnaies se place autour du troisième quart du IV^e, et les céramiques présentent un assemblage similaire à celui retrouvé dans les pièces de l'extension de l'aile nord.

L'établissement des IV^e – V^e siècles, mise en perspective

Compte tenu de la qualité variable de la documentation, la mise en perspective des vestiges de la phase 3 ne peut en définitive s'attarder que sur les pièces de l'extension de l'aile nord, les observations restant trop limitées ou incomplètes pour celle de l'ancienne aile nord. Les données acquises sur ce bâtiment viennent néanmoins souligner la vitalité de l'occupation des IV^e et V^e siècles, mais il reste très difficile de proposer des pistes d'interprétation pour éclairer la fonction des pièces (habitat ?). Tout au plus, la présence de nombreux niveaux charbonneux, surtout dans les pièces PCE29, PCE30 et PCE35, suggère la proximité de structures de chauffe, peut-être en liaison avec un habitat, compte tenu de l'absence d'indice d'artisanat (scories, etc.).

Dans le bâtiment d'extension de l'aile nord, en revanche, les foyers et les nombreux restes de consommation observés dans les niveaux de fonctionnement (céréales, fèves, et fragments de pain) attestent sans ambiguïté la présence, pour chaque pièce, d'un habitat.

Les dimensions de celles-ci, relativement modestes, laissent finalement l'image de petites cellules d'habitats aux aménagements rustiques.

Les pièces de l'extension de l'aile nord : un exemple original d'habitat de la fin de l'Antiquité

Dans leur organisation, les pièces de l'extension de l'aile nord peuvent être rapprochées de celles du « lotissement » mis en évidence sur la villa des Grandes Terres à Beynost dans l'Ain, à une quinzaine de kilomètres au nord de Lyon (Motte, Vicherd 2008). Sur le site, un premier corps de bâtiment interprété comme la *pars urbana* de la villa voit, au cours du I^{er} siècle, l'adjonction d'une aile perpendiculaire occupée jusqu'au IV^e siècle. Elle constituée de 4 parcelles aux superficies identiques (16,5 m sur 28 m), chacune occupée par un bâtiment organisé sur un même module de 10,5 m de longueur sur 7 m de largeur, encadré par un espace ouvert (cour ?, jardins ?). Les bâtiments disposent tous au moins d'un foyer, toujours positionné à l'angle nord. La présence de nombreux éléments (pesons, fragments de meule, foyers, céramiques installées dans le sol, etc.) invite les archéologues à interpréter ces bâtiments comme des habitations, probablement doublées d'une activité artisanale comme l'attestent les nombreux indices de métallurgie mis en évidence notamment dans le bâtiment de l'enclos B (fig. 19).

Sans tenir compte des datations, les analogies avec les pièces de l'extension de notre aile nord sont nombreuses, notamment dans la répétition des aménagements. À Saillans toutefois, les pièces sont plus petites et on ne relève pas la présence d'espace loti, du moins, en contact direct avec les pièces ou sur la zone de fouille.

Les activités sur le site

Cette comparaison amène aussi à s'interroger sur les activités en cours sur le site de La Maladrerie aux IV^e et V^e siècles. En l'absence d'infrastructure de production,

l'*instrumentum* et l'étude carpologique permettent d'avancer plusieurs pistes.

Ainsi, la présence d'outils (liés au travail du bois ?) dans la pièce PCE25, indique la présence d'un petit artisanat. Un fragment de serpette de vigneron retrouvé dans la pièce PCE25 et un autre de serpette de vendangeur (Balmelle *et al.* 2001, 153) provenant des niveaux de sol de cour attenants, laissent encore entrevoir le maintien d'une activité viticole sur le site (fig. 20). Cet outillage, très fragmentaire, suggère que la réorganisation de l'aile nord ne marque pas l'arrêt complet de cette activité, bien qu'elle demeure pour les IV^e et V^e siècles dans des proportions et des modalités inconnues. Les fragments de pépins de raisin retrouvés dans les niveaux d'incendie de la pièce PCE27 indiquent encore une consommation du fruit, sans pour autant conforter l'hypothèse d'une viticulture locale.

Sur les questions agricoles, l'analyse des restes carpologiques met tout d'abord en évidence la présence de nombreux fragments de pains. Si une production céréalière reste hypothétique, il semble manifestement que du pain ait été fabriqué et consommé sur place. Elle montre également la présence récurrente de coquille de noix dans certains foyers et, en plus forte proportion, dans les couches d'abandon de la pièce PCE27. S'ils attestent une consommation de cette denrée et probablement l'utilisation des coquilles comme combustible, s'ouvre aussi la piste, tentante, d'une éventuelle production de noix destinée à la transformation (huile). La région de Saillans se situant juste en limite externe de la zone à olivier, il n'est pas invraisemblable que les habitants aient fait appel à des ressources locales pour palier à leurs besoins de matières grasses végétales, au moins d'une partie.

Enfin, on soulignera la présence de quelques amphores qui témoignent encore de la consommation de produits lointains, en provenance du sud de l'Espagne (amphore Dressel 23, huile) ou d'Afrique du Nord (amphore Keay 25 essentiellement, vin).

LES VESTIGES ATTRIBUES À LA PHASE 4 (FIN DU V^e S. – VIII^e S.)

Comme pour la phase précédente, mais avec plus de contraste encore, les vestiges attribués à la phase 4 (seconde moitié du V^e siècle – VIII^e siècle) se concentrent pour l'essentiel au nord-est de la zone 2, sur une superficie d'environ 650 m² (fig. 21). Là, après un remaniement des constructions existantes plus profond que lors de la phase précédente, plusieurs ensembles bâtis sur un même module sont mis en place, certains munis de structures de chauffe. Le bon état de conservation des architectures et des sols a permis de distinguer dans certaines pièces deux périodes d'occupation (phase 4a et phase 4b).

Sur le reste de la zone 2, le degré de conservation des vestiges est plus faible. Ils se distribuent, peut-être dans un rapport de cause à effet, de manière plus diffuse. Leur lecture chronologique est par ailleurs plus imprécise, de

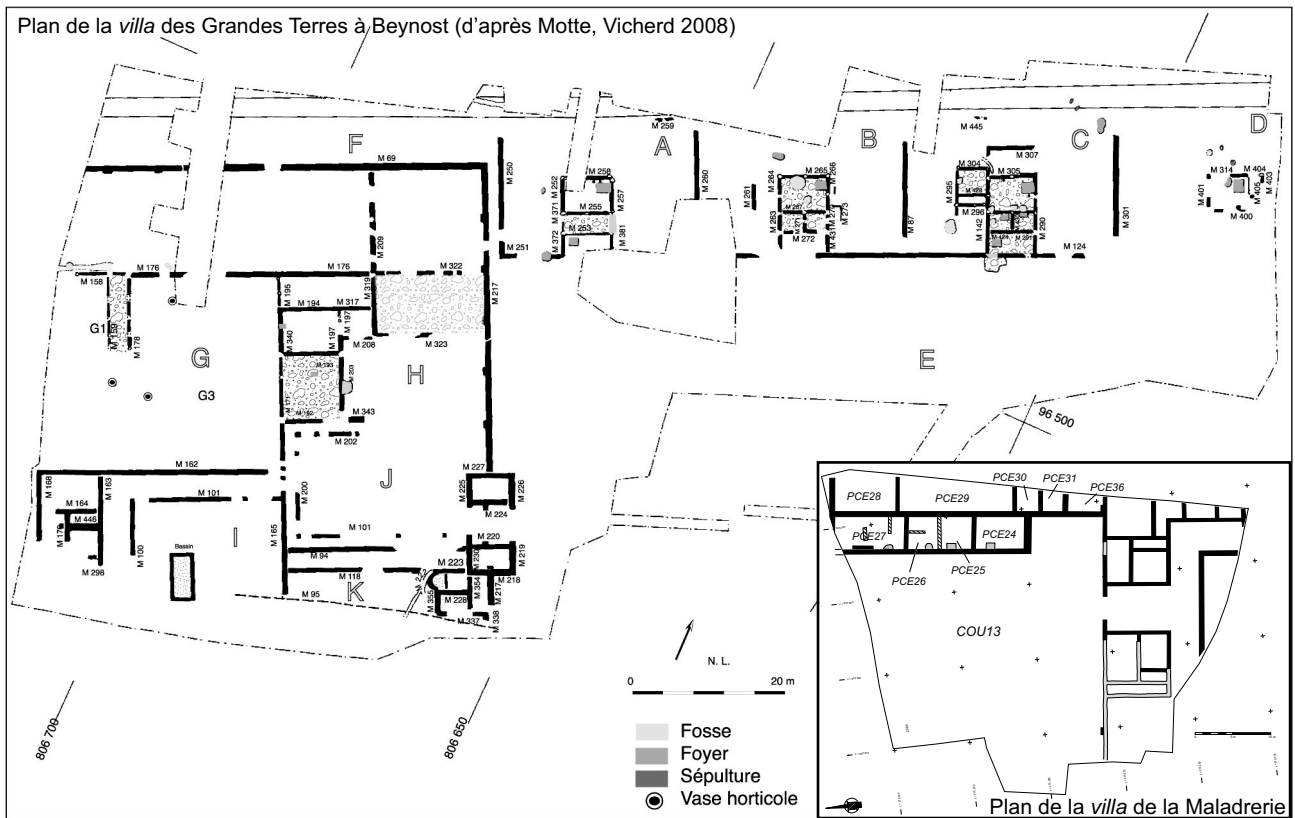


Fig. 19 : Comparaison des plans des villae des Grandes Terres à Beynost (d'après Motte, Vicherd 2008), toutes phases cumulées, et de La Maladrerie à Saillans dans sa phase 3. (Montage L. Le Roy / Mosaïques Archéologie).

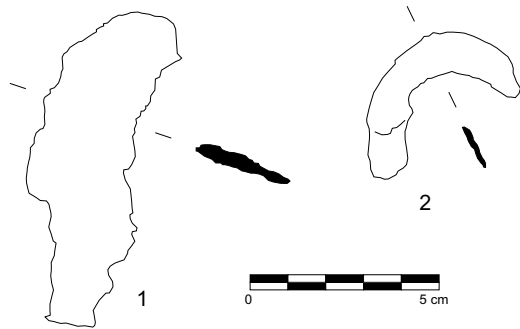


Fig. 20 : Serpette de vigneron (1) et serpette de vendangeur (2), retrouvées dans les niveaux de la phase 3 (DAO : L. Le Roy / Mosaïques Archéologie).

sorte qu'ils sont intégrés dans une seule et unique phase. Ils témoignent, quoi qu'il en soit, d'un aménagement de l'ancien espace de cour désormais occupé par plusieurs constructions, certaines en matériaux périssables.

La transition entre les phases 3 et 4, un démontage programmé de certaines constructions

La transition entre les bâtiments des phases 3 et 4 est tout d'abord marquée par l'arasement de plusieurs murs,

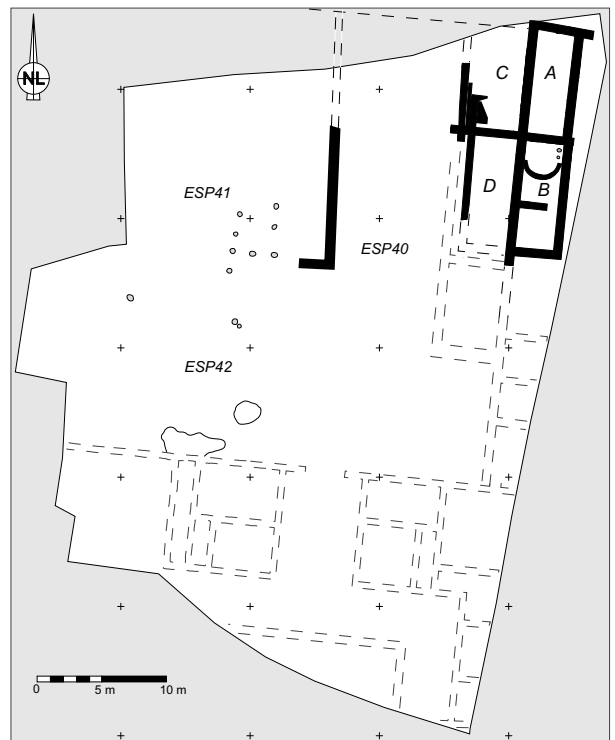


Fig. 21 : Plan général de l'établissement et des 4 ensembles bâtis en zone 2, phase 4a (fin V^e : VII^e siècle).

notamment ceux de l'extension de l'aile nord (murs MR2060, MR2091 et sans doute aussi le mur MR2061), accompagnés, dans l'aile nord, du mur MR2061. D'autres sont en revanche maintenus, comme les murs MR2055 et MR2070 en élévation depuis le Haut-Empire. Ce choix dans le démontage de certains murs et le maintien d'autres laisse l'image d'un remaniement programmé, préparant en quelque sorte la mise en place des nouvelles constructions.

Le dépôt de remblais destinés à rehausser le niveau général du sol parachève la première étape de remaniement. Epais de plusieurs dizaines de centimètres, ces remblais se caractérisent par une forte présence d'éléments de démolition (nombreux blocs, éclats de mortier et des fragments de *tegula*), notamment dans les anciennes pièces de l'extension de l'aile nord. On peut d'ailleurs se demander si ces matériaux ne proviennent pas pour tout ou partie du démontage des constructions. Les remblais déposés dans les pièces de l'ancienne aile nord sont en revanche plus pauvres en matériaux de ce type (fig. 22).

L'assemblage formé par les céramiques prélevées dans les niveaux de remblais est marqué par une plus forte proportion de céramique DSP par rapport aux céramiques claires engobées et, désormais, une prédominance des céramiques réductrices (avec une occurrence de la forme CATHMA6). Cette observation invite à placer la transition entre les deux phases dans la deuxième moitié du V^e siècle, sans doute la fin du V^e siècle (forme CATHMA6).

Les nouvelles constructions, caractéristiques générales

D'un point de vue technique, les nouvelles constructions sont en rupture avec les précédentes et la tuile ne semble plus utilisée pour la couverture des toits, comme l'indique leur absence totale dans les niveaux de démolition des pièces. Globalement, des éléments de récupération (blocs taillés, moellons) et surtout de très gros galets prélevés dans le lit de la Drôme sont employées dans les

maçonneries, tandis que la terre remplace le mortier comme liant. Les murs sont quelques fois très peu fondés ou souvent directement posés sur les niveaux d'occupation. Certains profiteront néanmoins des arases des murs détruits, qui leur servira de solin pour asseoir leur fondation (comme par exemple le mur MR2220 superposé au mur MR2060). Ces constructions peuvent également s'avérer très fluctuantes au cours du temps, comme le montrent les cinq murs observés sur la façade occidentale de la pièce PCE37 (d'est en ouest SB2475, MR2222, SB2476, MR2220 et MR2069). Sans entrer dans le détail d'une analyse stratigraphique fine, qui n'a d'ailleurs pas permis d'éclaircir complètement le problème, chaque mur ou lambeau de mur peut avoir participé, durant un laps de temps plus ou moins long, à la fermeture de la pièce (fig. 23). Cette importante densité de construction sur un même endroit peut être interprétée comme le résultat d'un micro déplacement d'un même mur, réaménagé à plusieurs reprises. À titre d'hypothèse, ces reconstructions successives pourraient être causées par une fragilisation de la construction, peut-être en raison de sa proximité avec la pente ou des activités liées aux structures de chauffe qui se succèdent dans la pièce.

L'ensemble des remaniements aboutit à la création d'un bâtiment dont les dimensions exactes restent inconnues. Les constructions observées forment-elles un bâtiment unique et indépendant dont les dimensions seraient de 18 m de long pour 8 m de large (maçonnerie comprise) ? Ou bien ne sont-elles qu'une partie d'un établissement plus complexe, s'étendant vers le sud ou à l'est, hors emprise de fouille ? La quasi superposition du mur MR2238 avec la limite de fouille orientale ne permet pas de trancher (fig. 24).

Quoi qu'il en soit, les constructions dégagées se divisent en quatre grands ensembles bâtis sur un module similaire de 8 m de long sur 3 m de large (dimensions internes) (fig. 21). Pour les ensembles C et D, cette largeur passe à 3,2 m, si l'on se base sur le mur MR2222, le plus long observé sur ce secteur et, *a priori*, malgré les remarques formulées plus haut, le plus structurant. Il reste plus difficile de se prononcer de façon formelle

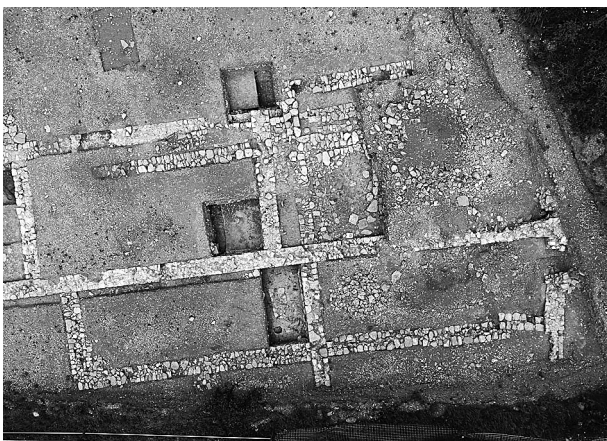


Fig. 22 : Les vestiges du haut Moyen Âge en cours de dégagement, vue aérienne (Cliché : Zeppeline / Mosaïques Archéologie).



Fig. 23 : Les murs du haut Moyen Âge au sud des pièces PCE37 et PCE38, vus du sud (Cliché : L. Le Roy / Mosaïques Archéologie).

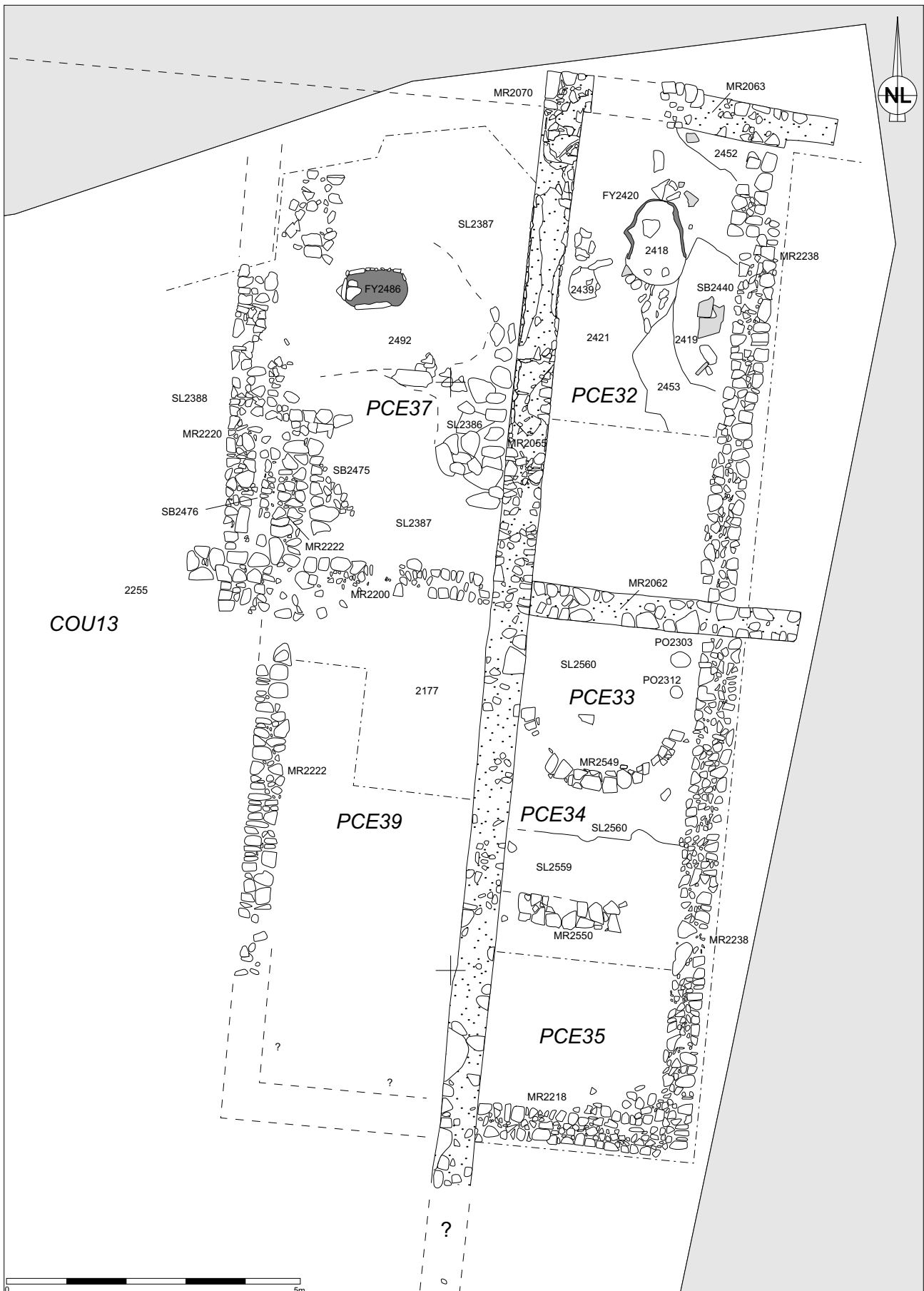


Fig. 24 : Plan des vestiges en zone 2, phase 4a (fin V^e : VII^e siècle).

pour l'ensemble D qui dispose d'un moins bon état de conservation. Même si on pressent l'influence du module, comme le montre la largeur de la pièce, similaire à celle de l'ensemble C, l'absence de solution de fermeture au sud-ouest nous impose une certaine prudence. Chaque ensemble peut être subdivisé, ou non, par un ou plusieurs murs de refend.

Les vestiges attribués à la phase 4a (fin V^e siècle – VII^e siècle)

La pièce PCE32 (ensemble A) dans sa première période d'occupation

La pièce PCE32 occupe l'intégralité de l'ensemble A. Elle a été dégagée sur ses deux tiers nord. Dans sa première phase d'occupation, la pièce est couverte d'un unique niveau de fonctionnement (2421). De couleur brune et de composition argilo limoneuse, il comprend des inclusions de mortier, de cailloutis, des petits fragments de *tegula* à plat, des nodules de terre cuite et quelques charbons. Dans l'angle nord-est de la pièce, il est recouvert par un niveau de cendre riche en charbons (2452) et au centre, par une poche de terre rubéfiée isolée (2439). Ailleurs, le niveau d'occupation est couvert par les niveaux en relation avec la structure de chauffe FY2420 (fig. 25).

La structure de chauffe FY2420 occupe le centre de la pièce, à équidistance des murs MR2053 et MR2238 et à environ 1,25 m au sud du mur MR2063. De forme arrondie, elle présente une longueur de 1,5 m, pour une largeur maximale de 1 m, et est conservée sur une épaisseur de 15 cm environ. Une majeure partie de son pourtour est marqué par une bande de rubéfaction orangée à rouge, d'une épaisseur comprise entre 5 cm et 10 cm. Son volume interne est comblé par un niveau charbonneux et cendreux (2418). Immédiatement au sud-est de la structure, la présence de plusieurs autres couches charbonneuses et/ou rubéfiées témoignent de son activité. D'aspect très hétérogène, le niveau 2453 mêle charbons, cendres et terre rubéfiée dans une matrice proche de celle de 2421. Il est surmonté par un second niveau très charbonneux (2419) de composition proche de 2418.



Fig. 25 : La pièce PCE32 avec la structure de chauffe FY2420 installée au centre, vue du sud (Cliché : S. Moulières / Mosaïques Archéologie).

Le niveau 2419 est en contact avec une structure bâtie (SB2440), quasiment installée au contact du mur MR2238, à 50 cm au sud-est de la structure de chauffe FY2420. Elle est constituée de quelques fragments de *tegula* posés à plat, sur une longueur de 72 cm et une largeur de 32 cm. Sa proximité avec la structure de chauffe FY2420 amène à la mettre en relation avec cette dernière, sans qu'il soit possible d'interpréter avec précision sa vocation (plan de travail ?).

La fonction de la structure de chauffe FY2420 apparaît délicate à déterminer avec précision, mais sa taille, assez modeste, nous laisse plutôt pencher en faveur d'activités domestiques diverses (cuisson, séchage de grain, fumage, etc.), que pour une activité artisanale, en l'absence d'indice de ce type (scories, etc.).

Le prélèvement réalisé dans le niveau 2418, que l'on suppose correspondre à une ultime fournée, étaye cette hypothèse. L'étude carpologique atteste en effet la présence d'une centaine de grains de blé tendre/dur, de légumineuses, essentiellement une cinquantaine de fèves, mais aussi quelques vesces (*Vicia sativa*), lentilles (*Lens culinaris*), et gesses (*Lathyrus sativus*), puis de fruits, représentés par des pépins de raisin (*vitis vinefera*) et par quelques fragments de coques de noix et de pignons (*Pinus pinea*) ainsi que de nombreux restes carbonisés, associés à des petits morceaux de pain.

Le matériel observé dans les niveaux de la pièce PCE32 place au plus tôt sa fréquentation à la fin du V^e siècle et dans le courant du VI^e siècle, voire le début du VII^e siècle. Le niveau 2421 a livré les éléments les plus datants : 8 fragments de céramique sableuse réductrice (dont 1 bord de pot CATHMA 6 et 1 bord de faitout KAOL B22), 2 de céramique DSP grise (1 bord indéterminé), 10 de céramique kaolinique, 1 de céramique commune oxydante micacée, 1 fragment d'amphore indéterminé, ainsi qu'un bord de vase en pierre ollaire. Les niveaux en liaison avec le foyer FY2420 (2418, 2453) n'ont eux fourni que des fragments de panse de céramique sableuse réductrice (11 au total) (fig. 26).

L'ensemble B : les pièces PCE33, PCE34 et PCE35

Avant l'installation de murs de refend, l'ensemble B pourrait avoir connu un premier état de fonctionnement. Celui-ci est déduit de la séparation très nette et régulière observée au centre de la pièce PCE34, entre les sols SL2559 et SL2560. Elle pourrait marquer la présence d'une structure en matériaux périssables (planches, cloison), ensuite disparue ou démontée, qui aurait isolé les deux sols, sans qu'ils se mélangent.

L'ensemble B est subdivisé en trois espaces après l'installation des murs MR2549 et MR2550. Le mur MR2549, installé au nord, présente une forme originale. Il dessine un arc de cercle, d'une « profondeur » de 95 cm environ. Au sein de l'ensemble, on remarque qu'un certain soin a été apporté dans l'organisation des pièces. Deux des trois nouvelles pièces présentent en effet des dimensions strictement identiques (PCE34 et PCE35). Sans tenir compte de l'arc de cercle formé par le mur MR2549, elles s'inscrivent toutes deux dans un carré de

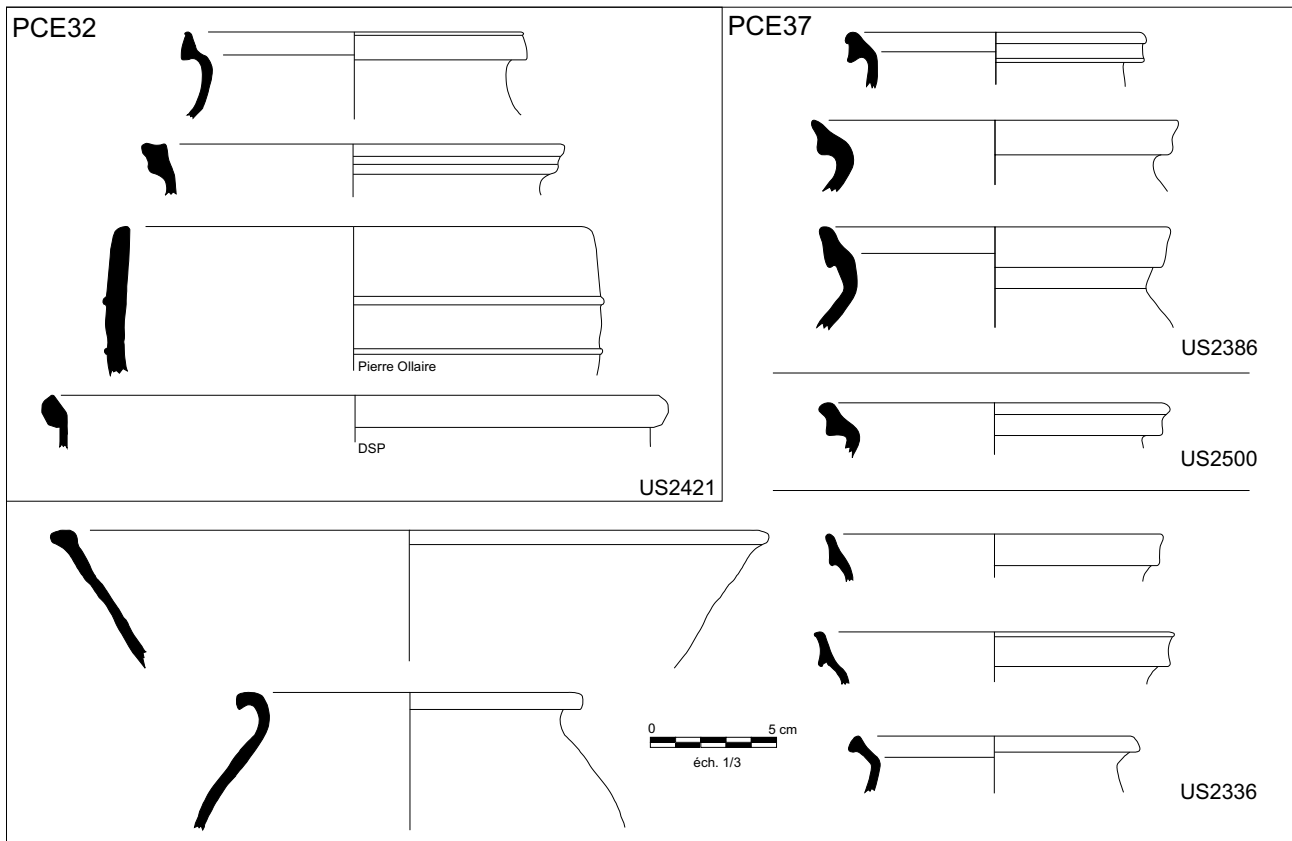


Fig. 26 : Les céramiques des niveaux attribués à la phase 4a (communes sableuses réductrices) (Dessin et DAO : A. Malignas).

3 m de côté. On note également que la dimension nord/sud de la pièce PCE33 est de 1,5 m, soit moitié moins que celle des deux autres. Cette organisation, qui ne semble pas être le fruit du hasard, vient à nouveau souligner le caractère planifié des constructions. Elle amène également à considérer peut-être ces trois pièces comme un ensemble cohérent, éventuellement en liaison avec une fonction particulière qui demeure toutefois difficile à saisir.

La pièce PCE33, fermée au sud par le mur MR2549 en arc de cercle, est d'une longueur de 3 m, pour une largeur oscillant entre 1,5 m et 2,5 m au maximum. Elle est couverte par un premier niveau de sol (2560), constitué d'un limon argileux jaune à gris, liant un cailloutis de taille et de densité variable, mêlé à quelques petits fragments de *tegulae*.

Les éléments observés ne permettent pas d'interpréter la fonction de la pièce PCE33. On peut toutefois souligner sa singularité architecturale. Il est en effet tentant d'interpréter le mur MR2359 comme une exèdre ou une abside, dont l'attribution fonctionnelle à l'époque antique était très spécialisée (thermes, pièce d'apparat...), mais son aspect très sommaire (faible largeur de la construction, irrégularité des blocs employés, faible fondation) et sa mauvaise conservation conduisent à rester très prudent sur cette hypothèse.

Le niveau 2560 n'a pas livré d'élément céramique. Sa position stratigraphique, recouvert par le sol SL2302 daté des VII^e et VIII^e siècles, indique une mise en place antérieure à cette date.

Comme souligné précédemment, la pièce PCE34 s'inscrit, dans ses dimensions maximales, au sein d'un carré de 3 m de côté. En tenant compte de l'extension maximale du mur MR2359, sa dimension nord/sud minimale est de 2 m. Comme nous l'avons dit plus haut, la pièce est couverte par deux niveaux d'occupation, observés aux mêmes altimétries. Le niveau de sol SL2560 occupe sa partie nord et le sol SL2559 sa partie sud. Ce dernier est constitué d'un limon argileux gris à noir riche en inclusions de charbons, cailloutis de taille variable et petits fragments de *tegula* (fig. 27).

Les éléments observés ne permettent pas d'interpréter la fonction de la pièce PCE34.



Fig. 27 : Les niveaux de la pièce PCE34, avec en arrière plan le mur MR2549, vus du sud (Cliché : S. Moulières / Mosaïques Archéologie).

Les niveaux d'occupation de la pièce n'ont livré aucun élément chronologique. Le contexte et les analogies observées entre les aménagements de la pièce PCE34 et ceux de la pièce PCE33 autorisent à l'associer à la première phase d'occupation de ces pièces.

Contrairement aux deux précédentes pièces décrites, la pièce PCE35 n'a pas été intégralement dégagée. Le plan de la pièce, sans tenir compte d'une éventuelle construction entre le mur MR2550 et MR2218, s'intègre, comme la pièce PCE34, dans un carré de 3 m de côté.

Ici aussi, le contexte et les analogies observés entre les aménagements de la pièce PCE35 et ceux des pièces PCE33 et PCE34 autorisent à l'associer à la première phase d'occupation des pièces.

La pièce PCE37 (ensemble C)

La pièce PCE37 a été presque intégralement dégagée. Pour les raisons de sécurité, seule une bande de 1,5 m de long au nord n'a pas été explorée. La pièce est d'une longueur de 8 m et d'une largeur moyenne de 3,2 m, car plusieurs murs semblent se succéder sur sa façade occidentale tout au long de sa période de fréquentation. La pièce est couverte par plusieurs niveaux d'occupation qui fonctionnent de façon synchrone (SL2387 et 2492).

Le sol SL2387 occupe la majeure partie de l'espace interne. Il est fait d'un limon argileux noir à brun foncé riche en cailloutis et blocs posés à plat, relativement dense et bien organisé. Il est recouvert au centre par le niveau 2492, constitué d'un limon riche en cendres et en charbons mais plus pauvre en cailloutis. Sa proximité avec le foyer FY2486 et ses inclusions suggèrent de l'associer aux activités de la structure de chauffe.

Dans la partie orientale, le niveau 2386 recouvre le sol SL2387. Il est constitué de dalles de calcaire et de plus rares galets très aplatis, d'une longueur souvent supérieure à 25 cm, liés à un limon argileux gris comportant un cailloutis assez lâche. Les dalles se présentent les unes sur les autres sur une majeure partie de l'emprise du niveau. Cette disposition étonnante ne permet pas d'interpréter de façon catégorique le niveau 2386 comme un niveau de sol ; les dalles pourraient tout aussi bien provenir de la démolition d'un aménagement (structure bâtie, couverture ?). Au cours de la fouille, le niveau 2386 a notamment livré un lot de pesons pris dans les interstices des dalles qui témoigne de la présence d'un métier à tisser (fig. 28).

Le foyer FY2486 est installé dans la partie orientale de la pièce. Il se positionne à 25 cm du mur MR2222. De forme globalement rectangulaire mais arrondie dans sa partie ouest, il est d'une longueur de 1,15 m, pour une largeur de 75 cm. La sole du foyer, recouverte par une couche de rubéfaction et de cendre, est aménagée à l'aide de trois dalles calcaires, encadrées par d'autres posées de champ, certaines d'assez gros calibre. La taille modeste du foyer FY2486 invite à l'associer à une vocation domestique. Il présente en effet des analogies avec ceux observés dans les cellules d'habitats des IV^e et V^e siècles (fig. 29).



Fig. 28 : Les niveaux d'occupation au sud de la pièce PCE37 : les dalles calcaires 2386 recouvrant le sol SL2387 en cours de dégagement, vus du nord (Cliché : B. Durand / Mosaïques Archéologie).



Fig. 29 : Le foyer FY2486, vu du nord-ouest (Cliché : B. Durand / Mosaïques Archéologie).

Le niveau de sol SL2387 a fourni 21 fragments de céramique sableuse réductrice (plat PISO C2, pots CATHMA2, CATHMA4, CATHMA6) et un bord de céramique claire engobée (coupe CL-ENGB11/LAMB2). Le niveau 2492 a, quant à lui, livré 5 autres fragments de céramique sableuse réductrice (pot KAOLA2) et un bord indéterminé de céramique DSP grise. Enfin, la couche 2386 a révélé la présence de 20 fragments de céramique sableuse réductrice (pots CATHMA6 et CATHMA7), 3 de vaisselle DSP grise, 2 de céramique kaolinitique et 1 de céramique claire engobée. L'ensemble de ces éléments autorise à placer la fréquentation de la pièce entre la fin du V^e siècle (DSP, claire engobée) et le VI^e siècle, voire le VII^e siècle (formes CATHMA6 et 7).

La pièce PCE39 (ensemble D)

La pièce PCE39 est moins bien documentée en regard des autres pièces étudiées. Comme nous l'avons dit, elle souffre d'une plus forte érosion et, contrairement à d'autres, elle n'a pas fait l'objet d'une exploration étendue. Quelques niveaux d'occupation ont néanmoins été identifiés au nord. Le niveau 2177 semble marquer la

première occupation de la pièce. Il recouvre en effet les niveaux d'abandon des pièces PCE25 et PCE26. Il est constitué d'un limon argileux brun foncé, où l'on relève de régulières inclusions de cailloutis et de galets, de fragments de *tegula* et de charbons.

L'absence d'aménagement ne permet pas d'interpréter la fonction de la pièce PCE39.

Le niveau 2177 n'a livré aucun fragment céramique. Sa position stratigraphique permet de le situer entre la fin du V^e siècle et le VI^e ou VII^e siècle. Il est intercalé entre les niveaux d'abandons des pièces PCE35 et PCE36 et les niveaux d'occupation postérieurs (2175 et 2176), datés des VII^e ou VIII^e siècles.

Les vestiges attribués à la phase 4b (VII^e siècle – VIII^e siècle)

Le degré élevé de conservation des vestiges dans les deux ensembles au nord, et dans une moindre mesure ceux au sud, permet encore de suivre l'évolution de ces espaces. Globalement, il s'agit surtout ici de petits remaniements (installation de nouvelles structures de chauffe, subdivision de l'ensemble C en deux pièces) qui ne bouleversent pas l'organisation générale du bâti. Les nouveautés observées sur les ensembles au sud ne concernent, quant à elle, que quelques recharges de sol. Si leur description peut relever de l'anecdote, l'intérêt de ces derniers niveaux repose surtout sur la présence de formes céramiques plus abondantes qu'aux périodes précédentes, qui permettent une mise en perspective intéressante avec celles prélevées sur les pièces au nord (fig. 30).

La pièce PCE32 (ensemble A) dans la phase 4b

Dans la phase 4b, la structure de chauffe FY2420 est abandonnée au profit du four FR2422. Celui-ci constitue une des structures les plus originales observées au cours de l'opération. Sa gueule est en effet aménagée dans la maçonnerie du mur MR2063. Sa mise en place a nécessité le percement du mur sur une largeur 80 cm environ, à 75 cm environ au-dessus du niveau de fonctionnement de la pièce, ce qui indique que les activités en liaison avec le four se faisaient debout, contrairement aux autres structures de chauffe observées sur ce secteur. La hauteur totale de l'ouverture du four reste inconnue, mais d'après le départ de la voûte qui recouvre le four, elle doit être d'environ 80 cm. Plus au nord, au-delà du mur MR2063, le four est bâti à l'aide de blocs et dalles de calcaires disposés en encorbellement, nettement rougis par la rubéfaction. Cependant, la couverture n'est pas complètement conservée, sa partie supérieure ayant été arasée sur l'espace étudié. Pour des raisons de sécurité (pied de talus), l'intérieur du four n'a pu être exploré ; sa sole a été dégagée sur quelques dizaines de centimètres afin d'observer d'éventuels aménagements ou des restes carbonisés d'une dernière fournée (fig. 31).

Dans la pièce, les niveaux de fonctionnement du four, d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, faits de cendre et de charbons liés à un limon argileux gris clair

à foncé (2423), recouvrent les anciens niveaux de fonctionnement de la pièce.

Dans sa seconde phase d'occupation, la pièce PCE32 est à nouveau en relation avec une structure de chauffe. Le four FR2422 semble lié à des activités domestiques, en l'absence de restes d'activité artisanale observés dans les niveaux de fonctionnement.

Le niveau 2423 a fourni 11 fragments de céramique sableuse réductrice (pots CATHMA6, CATHMA8) et 1 fragment de kaolinitique. Ce premier assemblage peut être complété par les éléments issus du niveau de décapage de la pièce. Celui-ci a livré un lot relativement important de mobilier : 35 fragments de céramique sableuse réductrice (pots CATHMA1, CATHMA6, CATHMA8 avec une majorité de ce dernier type) et 7 de céramique kaolinitique (pot CATHMA6). Ces éléments autorisent à placer la seconde période de fréquentation de la pièce dans le courant des VII^e et VIII^e siècles (fig. 32).

Les pièces PCE33, PCE34, PCE35 (ensemble B)

Dans la pièce PCE33, le sol SL2560 est recouvert par un second niveau de sol (SL2302). Sans doute pour des problèmes de taphonomie, celui-ci est absent de l'espace central de la pièce. Il est constitué d'un limon argileux gris clair à brun foncé d'une épaisseur de 5 cm environ, mélangé à un mortier très friable, et comprend des inclusions de petits blocs, cailloutis et petits fragments de *tegulae*. On relève au nord la présence d'une poche argilo-limoneuse avec des inclusions de charbons et de petits fragments de *tegulae* (2304). Elle pourrait correspondre à un lambeau du sol SL2302.

Deux trous de poteaux, de 20 cm à 25 cm de diamètre, ont également été identifiés dans la partie orientale de la pièce (PO2303, PO2312). On remarque qu'ils sont disposés à 30 cm des murs qui les entourent (MR2062, MR2238, MR2549). Avec prudence, ils peuvent être interprétés comme le prolongement de la maçonnerie de la partie orientale du mur MR2459.

Le sol SL2302 a livré 11 fragments de céramique sableuse réductrice (pots CATHMA6, CATHMA7 et CATHMA8), 3 de céramique à pâte kaolinitique et 1 de céramique DSP grise. Ce petit assemblage est datable des VII^e ou VIII^e siècles (fig. 32).

Dans la pièce PCE34, un second niveau de sol (SL2558), conservé en lambeau, a été identifié au sud-est de la pièce. Il est composé par un limon argileux brun foncé à gris mêlé à un mortier maigre et granuleux avec des inclusions de petit cailloutis calcaire et fragments de *tegula*. Ces caractéristiques rappellent celles du sol SL2302 de la pièce PCE33 et permettent de l'associer avec ce dernier, en l'absence d'élément chronologique.

Aucun élément ne permet en revanche de discuter de l'évolution de la pièce PCE35.

Les nouvelles pièces PCE38a et PCE38b (ensemble C)

Après une première période de fonctionnement, la pièce PCE37 fait l'objet d'un réaménagement. Un petit mur est installé dans sa partie sud (MR2383) et une

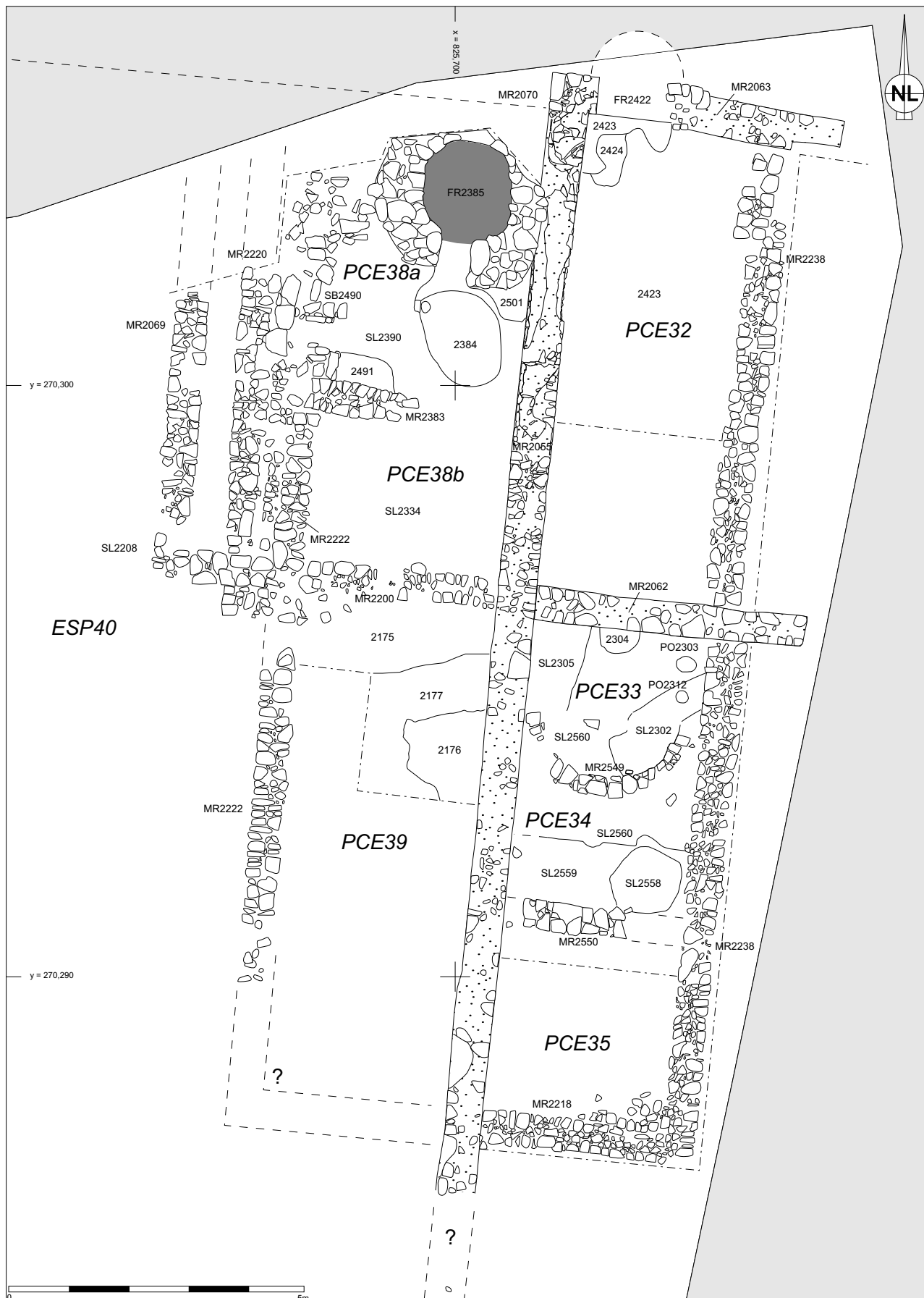


Fig. 30 : Plan des vestiges en zone 2, phase 4b (VII^e siècle : VIII^e siècle).



Fig. 31 : Le four FR2422, vu du sud (Cliché : S. Gualandi / Mosaiques Archéologie).

nouvelle structure de chauffe (FR2385) est construite au nord.

Le mur MR2383, que l'on peut interpréter comme une cloison, mesure 1,9 m de long pour une largeur maximale de 56 cm. Il est conservé sur 3 assises, sans qu'il soit possible de préciser s'il s'agit là de sa véritable élévation. Il scinde la pièce PCE37 en deux parties, PCE38a au nord et PCE38b au sud, mais laisse un espace de circulation à l'est, de 1,5 m environ. Son installation est sans nul doute liée à celle du four FR2385, probablement dans le but de séparer les activités en relation avec le feu en cours dans la pièce PCE38a, de celles de la pièce PCE38b au sud (fig. 33).

Dans la pièce PCE38a, le niveau 2390 couvre l'intégralité des structures antérieures. Il est constitué d'un limon argileux gris à noir riche en charbons, avec quelques cailloutis et nodules de terre cuite.

Le four FR2385, de forme circulaire, est installé dans l'angle nord-est de la pièce PCE38a. Son diamètre est compris entre 2,4 m et 2,6 m. Sa maçonnerie, large de 60 cm à 70 cm, emploie des gros galets informes et quelques blocs de récupération liés à une argile jaune quasiment pure avec quelques inclusions de cailloutis. Elle laisse une ouverture de 50 cm environ permettant l'accès à la sole, formée par plusieurs niveaux d'argile superposés, d'un diamètre compris entre 1,5 m et 1,6 m. Le four est muni d'une petite fosse d'accès (FS2384). Elle est installée en décalage vers l'est par rapport à l'axe du four, peut-être contrainte par la présence des autres structures bâties installées à l'ouest. Elle présente une forme globalement ovale, d'une longueur de 1,5 m, pour une largeur maximale de 1,2 m, et un creusement en cuvette de 25 cm environ de profondeur. Elle est comblée par un niveau fait de cendres, de charbons et de nodules de terre cuite, les premiers se concentrant directement au contact de la gueule du four FR2385. De façon surprenante, le prélèvement à visée carpologique réalisé dans le comblement de la fosse n'a livré aucun reste organique autre que des fragments de charbons.

Outre le four, d'autres aménagements bâtis à l'aide de gros galets et d'argile jaune sont disposés dans la pièce PCE38a (fig. 34).

La structure la plus originale est installée à l'ouest, à l'angle des murs MR2220 et MR2383 (SB2490). Elle se déploie le long du mur MR2220 sur une longueur de 1,75 m et une largeur de 90 cm. La structure bâtie SB2490 est formée de deux plots constitués de gros galets liés à l'argile de largeur variable, séparés par 35 cm environ. Celui positionné au sud, à l'angle des murs MR2383 et MR2220, est long de 90 cm et large de 50 cm. Il est prolongé par une bande d'argile sans galets le long du mur MR2383, sur une longueur de 1 m au maximum. Le second prend la forme d'un carré de 90 cm de côté. À l'ouest, au contact du mur MR2220, les deux plots sont surmontés par trois grandes dalles de calcaires de plus de 40 cm de longueur et posées à plat. Elles sont également liées à l'argile jaune, à la fois aux plots et au mur MR2220. Il faut noter que la couverture des plots s'étendait probablement vers l'est, le décapage ayant en effet démonté d'autres dalles situées dans ce secteur. La structure bâtie SB2490 semble étroitement liée au fonctionnement du four FR2385.

La pièce PCE38a est clairement liée à l'activité du four FR2385. Elle est aménagée en fonction de celui-ci, avec la présence de la structure bâtie SB2490, que l'on peut interpréter comme un plan de travail avec la série de dalles calcaires placés horizontalement, et le mur de cloison MR2383, qui permet une certaine isolation entre les pièces PCE38a et PCE38b. L'interprétation du four FR2385 est délicate, mais à nouveau, en l'absence d'indice d'activité artisanale (scories, etc.) il paraît être en relation avec la sphère domestique.

Aucun nouvel aménagement n'a, en revanche, été détecté dans la pièce PCE38b. Elle est couverte par le niveau de sol SL2334 (équivalence 2335), constitué de nombreux petits galets pris dans une matrice limoneuse noire.

En l'absence de structure, la fonction de la pièce PCE38b est plus difficile à déterminer. Elle pourrait correspondre à un habitat ou une annexe de la pièce PCE38a.

Pour la pièce PCE38a, le niveau 2390 a fourni 10 fragments de céramique sableuse réductrice (pot CATHMA8). La datation radiocarbone réalisée sur les charbons issus de la fosse d'accès FS2384 semble situer l'activité du four FR2385 entre le milieu du VII^e siècle et le VIII^e siècle (datation calibrée à 2 sigma : 640 et 780 ap. J.-C.).

Pour la pièce PCE38b, les éléments mis en évidence sont plus abondants. Le sol SL2334 (équivalence 2335) a livré 176 fragments de céramique sableuse réductrice (plats KAOLC8, pots CATHMA2, CATHMA5, CATHMA6, CATHMA7 et CATHMA8) ainsi que quelques fragments de céramique à pâte kaolinique (6) et des éléments résiduels (sigillée sud-gauloise, céramique claire engobée, oxydante micacée et céramique non tournée). Ces assemblages et la datation radiocar-

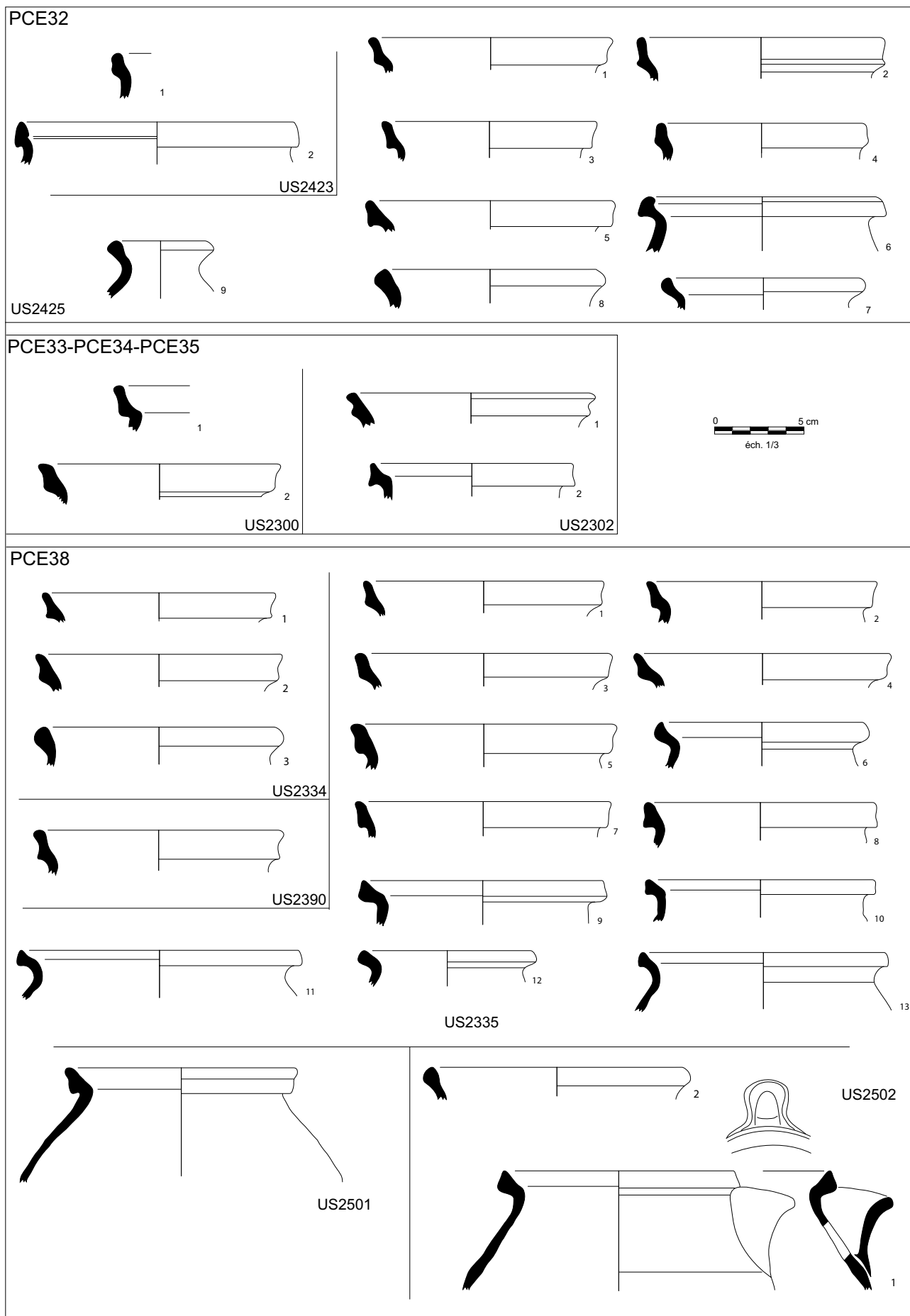


Fig. 32 : Les céramiques des niveaux attribués à la phase 4b (communes sableuses réductrice) (Dessin et DAO : A. Malignas).

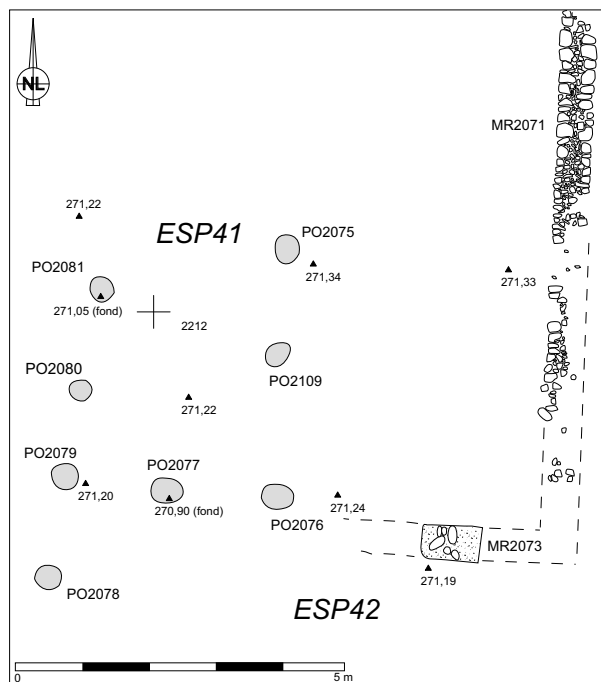


Fig. 35 : Plan des trous de poteaux et de la partie sud du mur MR2071.

le VI^e siècle et le VII^e siècle.

Les indices d'un ou plusieurs bâtiments

L'espace ESP41 est cerné par quelques constructions, qui trahissent la présence d'un ou plusieurs bâtiments. Le mur MR2071 et, son probable retour (MR2073) sont installés à 10 m environ à l'ouest des ensembles bâtis C et D précédemment décrits. Mal conservés, au mieux sur 2 assises, ces murs restent difficilement interprétables, en raison de leur isolement.

Plus à l'ouest, une série de 8 trous de poteaux est installée (PO2075, PO2076, PO2077, PO2078, PO2079, PO2080, PO2081 et PO2109), sur une surface de 20 m². Leur diamètre est compris entre 32 cm pour le plus petit (PO2077) et 45 cm pour le plus grand (PO2080). Leur profondeur varie entre 18 cm (PO2081) et 22 cm (PO2077). Les poteaux s'organisent de façon assez régulière, suivant plusieurs alignements. Un premier, d'une longueur de 3,7 m, est orienté est-ouest. Il est formé par les trois poteaux PO2076, PO2077 et PO2079 séparés par 1,6 m. Un second, nord-sud, d'une longueur de 4,7 m, est constitué par les poteaux PO2078, PO2079, PO2080, PO2081, installés à 1,5 m de distance. Enfin, un dernier alignement, orienté nord-sud et parallèle au mur MR2071, est formé par les poteaux PO2075, PO2109 et PO2076. Il court sur 4,2 m. L'écartement entre les poteaux varie entre 1,6 m (PO2075 et PO2076) et 2,15 m (PO2076 et PO2109). Les deux alignements nord-sud apparaissent divergents, se resserrant vers le nord, tandis que l'axe est-ouest est parallèle au mur MR2073, tout en étant légèrement décalé vers le nord.

Les trous de poteaux indiquent la présence d'une structure bâtie sur bois. Si celle-ci est indépendante des murs, elle se rapproche des nombreuses structures sur

poteaux observées en milieu rural pour le Moyen Âge et interprétées, en l'absence de foyers, comme des constructions annexes (grenier à plancher surélevé, abris pour récoltes, etc.) (Faure-Boucharlat 2001, 78-83).

Dans l'hypothèse d'une relation avec les murs MR2071 et MR2073, tout à fait envisageable au vu de l'organisation des poteaux avec les murs, l'interprétation de ce présumé bâtiment à architecture mixte reste ouverte : habitat, structure annexe ou les deux.

De façon plus anecdotique, on relève au sud, trois trous de poteaux isolés (PO2112, PO2113 et PO2096) d'un diamètre compris entre 21 cm et 45 cm, et deux lambeaux de fosses (FS2052 et FS2092) dont l'interprétation reste, en l'état, difficile.

Un four isolé en zone 1 : une occupation plus étendue au haut Moyen Âge ou une réoccupation médiévale du secteur ?

Le four FR1002, situé en zone 1, constitue la seule structure médiévale observée en dehors de la zone 2 (fig.5). Il est en partie installé sur l'arase du mur MR1001, puissant mur de terrasse érigé au Haut-Empire et peu à peu dégradé par la forte activité de pente observée à cet endroit (arasement, colluvionnement). Le four, lui-même, apparaît dans un état assez dégradé. Une grande partie de sa maçonnerie à l'ouest et au sud a disparu, sans doute emportée par les mouvements de terrains. La forme originelle de la structure de chauffe ne peut donc être formellement restituée, mais il est possible qu'elle se présentait en forme de fer à cheval, comme l'indique la courbure du mur conservé à l'est (MR1028).

Ses dimensions maximales conservées sont de 3,1 m pour la longueur, et 2,2 m pour la largeur. Sa maçonnerie, large de 50 cm en moyenne, emploie, comme sur les bâtiments de la zone 2, des gros galets de rivière de forme souvent aplatie et des dalles calcaires pouvant atteindre 35 cm de longueur. La sole dont le diamètre précis ne peut être estimé est conservée sur 1,5 m de longueur et 1,2 de largeur. Elle est constituée d'une couche de petites plaques calcaires jointives calibrées, longues de 15 cm et 20 cm en moyenne. On remarque cependant que la base de la sole n'est pas horizontale. Elle est recouverte par plusieurs couches d'argile fortement rubéfiées de quelques centimètres d'épaisseur, d'une couleur passant du rouge vif à l'orangé (fig. 36).

Le fort arasement du four ne permet pas de détailler précisément son fonctionnement. Une épaisse couche, de nature limono-argileuse grise avec des inclusions plus ou moins régulières de petits nodules de charbons, répartie sur toute la partie ouest de la zone 1, atteste néanmoins son activité (1029).

La fonction du four ne peut être précisée. Les dimensions observées et l'aménagement de la structure suggèrent de l'associer à des activités domestiques plutôt qu'artisanales, à l'instar des fours insérés dans le bâti de la zone 2. Le prélèvement effectué dans la couche 1029, quasiment vierge de carporestes à l'exception de



Fig. 36 : Le four FR1001, vu de l'est (Cliché : C. Chamoux / Mosaïques Archéologie).

quelques pépins de raisin et d'un grain possiblement d'avoine (*cf. Avena sp.*) n'apporte pas d'éclaircissement sur cette question. La sole du four présente des analogies avec celle observée sur un four à Mondragon (86) sur le site des Ribauds. D'un mètre de diamètre environ, cette sole est constituée de fragments de *tegula* jointifs posés à plat. Isolée de toute autre structure, elle a été associée à un petit contexte céramique au haut Moyen Âge (Margarit Pelletier 2002, 822-823 ; Margarit, Pelletier 2006, 125).

La chronologie du four FR1002 demeure difficile à préciser. Quelques céramiques sableuses réductrices aperçues au décapage dans la couche 1029 suggèrent de l'associer à la période médiévale au sens large. Dans l'hypothèse d'une fonction domestique, le four FR1002 indique la proximité d'un habitat fréquenté dans le courant du Moyen Âge mais en l'état, il demeure impossible de le rattacher formellement à l'occupation observée en zone 2. Les similitudes entre la maçonnerie du four FR1002 et celles des fours de la zone 2, ne constituent pas un argument solide pour appuyer une éventuelle synchronie des structures de chauffe, les éléments employés (galets de rivière) restant en effet facilement accessibles dans le paysage local.

L'établissement de la fin du V^e au VIII^e siècle, mise en perspective

La présence de foyers, la découverte d'un lot de pesons de métier à tisser, accompagnés d'un assemblage de carporestes liés à de la consommation (foyer FY2420) conduisent à associer, dans leur globalité, les bâtiments dégagés à des habitats.

Même si l'inégale qualité des informations amène à rester prudent sur l'ensemble D, trop arasé, la bonne conservation des structures sur les trois autres ensembles invite à pousser plus en avant la réflexion. Ainsi, l'application de modules dans l'organisation interne de l'ensemble B et la présence d'un mur en arc de cercle (exèdre ?) interrogent sur la vocation des pièces qui le composent. Par leur caractère relativement élaboré, ne sont-elles pas exclusivement dédiées à l'habitation, répondant en quelque sorte aux pièces installées au nord

en étroite liaison avec des structures de chauffe ? Au sein de ces dernières pièces, la pièce PCE38a tient une place à part. Elle apparaît centrée sur le fonctionnement du four FR2385 et ses aménagements annexes (structure bâtie SB2450 notamment), tandis que jusqu'alors, les foyers observés demeuraient relativement isolés au sein des espaces bâtis. Cette initiative est-elle à mettre en relation avec un habitat disposant uniquement d'une pièce de vie contigüe, rappelons que la pièce PCE38b attenante pourrait tout à fait être interprétée en ce sens, ou s'agit-il d'une pièce, ou d'un ensemble (pièces PCE38a et PCE38b regroupées), dédiés à une utilisation « collective », uniquement destiné au fonctionnement de la structure de chauffe ? Les pistes avancées ici restent, en l'état de la documentation, ouvertes, mais les vestiges observés laissent en définitive l'image d'un habitat très structuré et probablement complexe, dont on saisi encore difficilement l'organisation précise.

Ils témoignent quoi qu'il en soit du dynamisme de l'occupation des premiers siècles du Moyen Âge, bien que le dossier des activités reste, en comparaison avec les IV^e - V^e siècles, assez peu documenté. Les structures de production ont en effet laissé peu de traces. La récurrence des structures de chauffe est néanmoins un élément à souligner. On en dénombre 4 au total dans les bâtiments, auxquelles s'ajoute le four FR1002, certaines se succédant dans plusieurs mêmes pièces (PCE32), d'autres relevant d'un aménagement soigné (PCE38a). Outre les légumineuses (lentilles, pois), les structures de chauffe pourraient aussi trahir une importante consommation (production ?) céréalière, peut-être doublée d'une panification en grand nombre, comme semblent l'indiquer les restes de pain carbonisés retrouvés dans certains niveaux de fonctionnement des fours. En revanche, l'activité viticole, pourtant bien attestée sur le site jusqu'à la fin de la période romaine, est désormais incertaine, les pépins de raisins observés pouvant relever d'une simple consommation du fruit. Par ailleurs, la présence de coquilles de noix interroge à nouveau sur une éventuelle production locale, voire une transformation (huile).

Le lot de pesons de métier à tisser observé dans la pièce PCE37 rappelle, quant à lui, la présence d'un petit artisanat lié à la sphère domestique. On constate, enfin, la disparition des preuves matérielles de la consommation de produits méditerranéens et du monétaire.

L'intérêt des vestiges compris entre la fin du V^e siècle et le VIII^e siècle réside aussi dans la bonne lecture des transitions architecturales entre les constructions du domaine gallo-romain et celles de l'occupation des premiers siècles du Moyen Âge. Un héritage de la trame préexistante transparaît encore dans le maintien d'un espace ouvert ou dans les limites des assiettes globales des bâtiments, qui, sur la zone étudiée, ne transcendent pas celle des périodes précédentes. En cela, l'organisation générale des vestiges sur l'établissement de la Maladrerie se rapproche de plusieurs autres sites à longue occupation, enracinés dans l'Antiquité (Schneider 2007 : 41-46).

Ainsi sur l'assiette de l'ancienne *villa* romaine du site de Saint-Martin à Chabrillan (Drôme), mais pour une période toutefois plus avancée dans le temps (X^e - XIII^e siècles), les habitats, fossés et autres silos observés paraissent « tributaire(s) des lignes structurantes qui persistent depuis les époques antérieures : tracés de murs d'époque romaine ou creusement de fossés antiques » (Bois 2006, 89 et fig. 48). Les conditions de conservation, moins favorables à Saint-Martin, ne permettent toutefois pas d'apprécier la réelle influence des constructions antiques dans les initiatives architecturales médiévales : seuls les aménagements excavés ont subsisté, tandis que les sols et murs ont pour une très grande majorité disparus. En revanche, contrairement à La Maladrerie où la plupart des bâtiments semblent *a priori* maintenus, une importante campagne de récupération est observée à Saint-Martin dès le IV^e siècle. Pour le premier siècle du Moyen Âge, l'habitat n'a pas directement été observé. La présence d'une nécropole et le comblement d'un fossé invitent à le situer sur la *pars urbana* de l'ancienne *villa*, non fouillée, où est d'ailleurs implantée l'église médiévale.

L'exemple plus méridional du site de la *villa* de La Gramière à Castillon-du-Gard (Gard), par ses excellentes conditions taphonomiques, permet de mieux comparer les interactions entre anciennes et nouvelles constructions (Buffat 2004 : 247-270 ; Buffat *et al.* 2009). Comme à Saillans, le bâti antique encore en élévation est intégré dans les nouveaux bâtiments édifiés dans le courant du VI^e siècle et fréquentés jusqu'au VIII^e siècle. En revanche, les mises en œuvre de quelques maçonneries importantes dans les architectures (pilier central par exemple) font encore appel au mortier, et la toiture bénéficie par ailleurs d'une couverture en *tegulae* et *imbrex*. À Saillans, où l'on constate la disparition de ces techniques, les constructions du début du Moyen Âge se détachent, d'un point de vue technique, des influences romaines.

Par certains aspects, elles se libèrent aussi des contraintes architecturales anciennes et plusieurs nouveautés transparaissent dans les choix des bâtisseurs du début du Moyen Âge. Elles s'expriment dans le bâtiment nord-ouest, dont on ne sait malheureusement s'il est complet et/ou indépendant d'un autre. Les modules appliqués aux ensembles ou l'organisation interne de certains, comme les divisions 1/3 – 2/3 de certaines pièces dans les ensembles B et C, renvoient à de nombreux bâtiments de la fin de l'Antiquité ou du début du haut Moyen Âge recensés dans un large sud-est de la France : Larina à Hières-sur-Amby (Isère) (Porte dir. 2011) pour un exemple régional proche, ou le Roc de Pampelune à Argeliers (Hérault) (Schneider 2007).

L'absence de structures excavées, à l'exclusion des trous de poteaux observés dans l'espace ESP41, constitue une dernière spécificité de l'occupation de La Maladrerie. Les « habituels » fossés, de silos ou autres fosses, observés sur la plupart des sites contemporains, font ici défaut. L'emprise limitée de la fouille, rappelons qu'une partie seulement de l'occupation a sans doute été

dégagée, ou la présence d'un éventuel bâtiment de stockage (bâtiment sur poteaux observé dans la cour) peuvent expliquer le phénomène.

Sur les secteurs les mieux conservés, l'abandon définitif des bâtiments est marqué par un recouvrement des vestiges de la phase la plus récente par un épais niveau de blocs issus de l'effondrement des constructions. Le *terminus ante quem* établi par la datation radiocarbone, courant du VIII^e siècle ou au plus tard à l'orée du IX^e siècle, reste ici indicatif, en raison de la grande persistance des formes céramiques observées, et notamment la forme CATHMA8, encore largement présente dans les contextes du Moyen Âge central, comme, par exemple, sur l'occupation de Saint-Martin à Chabrillan (Bois 2006 ; Horry 2006, 383-394).

De même, l'abandon des bâtiments observés ne signifie pas une désertion complète du site. Comme nous l'avons souligné plus haut, une éventuelle poursuite de l'occupation, sur d'autres parties de l'ancienne assiette du site gallo-romain (four FR1002 en zone 1), à la périphérie de celui-ci (le toponyme Saint-Jean placé sur la carte IGN directement au nord de la zone étudiée), voire un glissement à l'emplacement du village actuel peuvent tout à fait être envisagés. Sur ce dernier postulat, et à partir des résultats de l'opération et des textes recensés sur la commune de Saillans, force est donc de constater un *hiatus* chronologique et, peut-être aussi spatial, dans l'occupation du secteur, avant la première mention du village de Saillans au début du XIII^e s.

ANNEXE. ETUDE DU MOBILIER DE LA PIÈCE PCE27 (A. MALIGNAS)

L'incendie mis en évidence dans la pièce PCE27 a permis la conservation d'un abondant matériel céramique, rassemblé sous le numéro 2614 (fig. 37, fig. 38).

US 2614	fr	nmi
dsp orangée	2	2
dsp grise	39	12
céramique claire engobée	473	49
Total céramique fine	514	63
commune à engobe micacée	82	6
commune oxydante micacée	81	14
céramique kaolinitique	62	15
commune à pâte sableuse réductrice	116	24
commune méditerranéenne	1	1
Total céramique commune	342	60
amphore africaine	240	4
amphore de Bétique	40	1
Total amphore	280	5
amphore de Tarraconaise	1	1
sigillée sud gauloise	8	1
amphore italique ?	1	1
TOTAL	1146	131

Fig. 37 : Tableau de comptage du matériel de la pièce PCE27 (unité de rassemblement 2614).

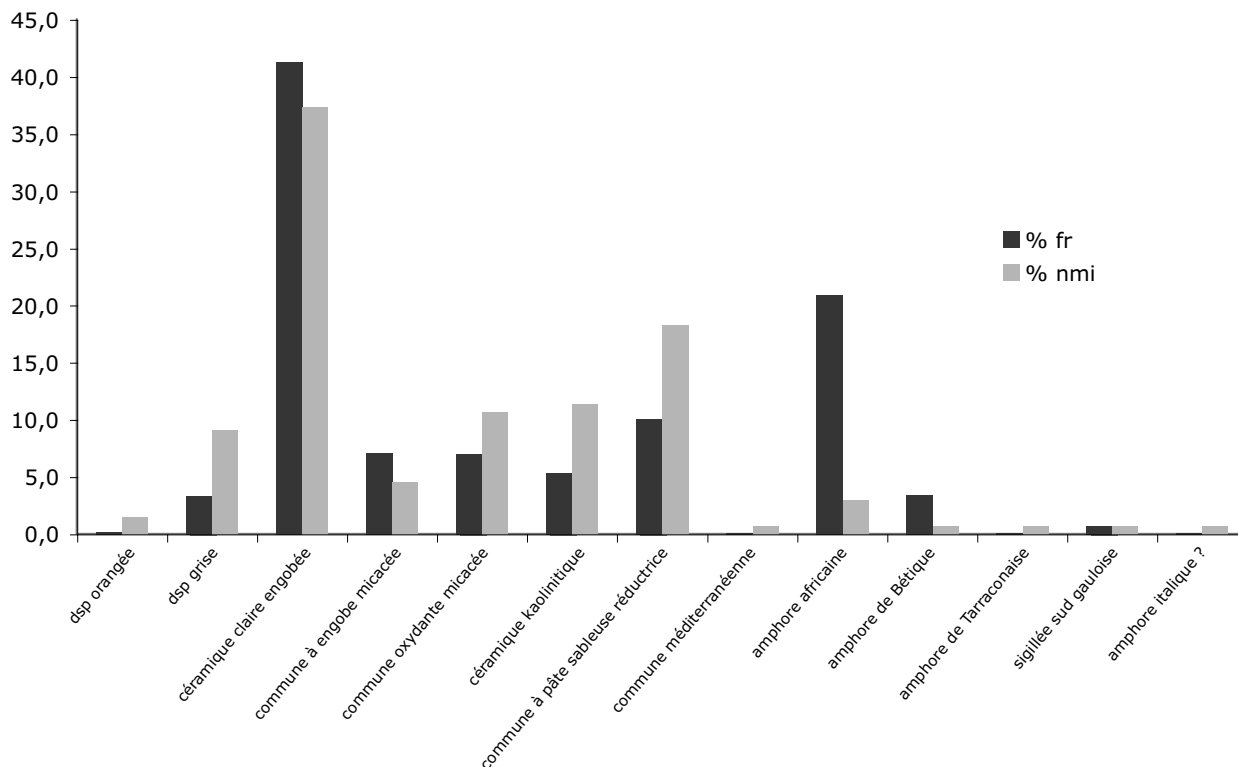


Fig. 38 : Graphique de répartition des céramiques de l'unité de rassemblement 2614.

On dénombre 1146 fragments attestant la présence d'au moins 131 individus. Le remontage a permis de restituer une quinzaine de profils complets. Cet ensemble est toutefois caractérisé par une dégradation due au feu qui a gêné le rassemblement de tous les tessons appartenant à un même vase selon que certains d'entre eux étaient brûlés et d'autres non. Cet aspect a également rendu difficile l'identification technique de certaines catégories céramiques. Le mobilier présente quelques tessons résiduels. Il s'agit d'un fond d'amphore de Tarraconaise, de huit fragments de céramique sigillée sud-gauloise et d'un probable bord d'amphore italique de type Dressel 1.

Les céramiques fines

Elles représentent le groupe le plus important de cet ensemble avec 514 fragments pour au moins 63 individus ce qui correspond à 44,8 % des tessons et 48 % des récipients.

Caractéristiques techniques

Comme nous l'avons dit, la qualité de certains revêtements n'a pu être appréciée correctement, en raison, pour certains, d'un passage au feu. C'est pourquoi malgré une relative hétérogénéité des productions, nous avons classé la plupart des fragments dans la catégorie des céramiques à pâte claire engobée (CL-ENG, Raynaud *in Py dir.* 1993 : 198). Ces dernières regroupent 473 tessons pour au moins 63 vases cuits en mode A. Une production particulière a néanmoins été isolée. Il s'agit de la céramique dérivée de sigillée paléochrétienne

dont 2 fragments pour 2 individus sont cuits en mode A et 39 tessons pour 12 vases en mode B. Cette catégorie a pu être identifiée essentiellement par la présence de son décor estampé caractéristique.

Caractéristiques morphologiques

Les difficultés survenues lors de l'identification des catégories de céramiques fines nous ont poussés à réaliser de manière quasi exhaustive la représentation graphique des récipients de l'ensemble. La répartition morphologique affiche une nette préférence pour les coupes ainsi que pour les plats ou assiettes (fig. 39).

Nous rencontrons d'abord 5 petits bols hémisphériques en céramique à pâte claire engobée (fig. 40, n° 1 à 4). Ils s'apparentent à la forme CL-ENG B2a du Dicocer (Raynaud *in Py dir.* 1993 : 199). Leur lèvre en bourrelet est légèrement rentrante et certains sont décorés soit de guillochis (n° 3), soit de petites impressions régulières (fig. 40, n° 4). L'un d'entre eux livre la représentation d'un chrisme sous le pied (fig. 40, n° 3). Un autre récipient affiche un profil similaire à ces petits bols (fig. 40, n° 9). Celui-ci est produit en céramique dérivée de sigillée paléochrétienne orangée et correspond à la forme DSP 6a (Raynaud *in Py dir.* 1993 : 412).

Sept bols ou coupes en céramique à pâte claire engobée présentent eux une lèvre légèrement plus saillante et sont munis, pour les exemplaires les mieux conservés, d'une carène (fig. 40, n° 5 à 8 et 10 à 12). De manière générale ils se rapprochent du type CL-ENG B6 (Raynaud *in Py dir.* 1993 : 200). On pourrait également les raccrocher à la forme Rigoir 16 des dérivées de

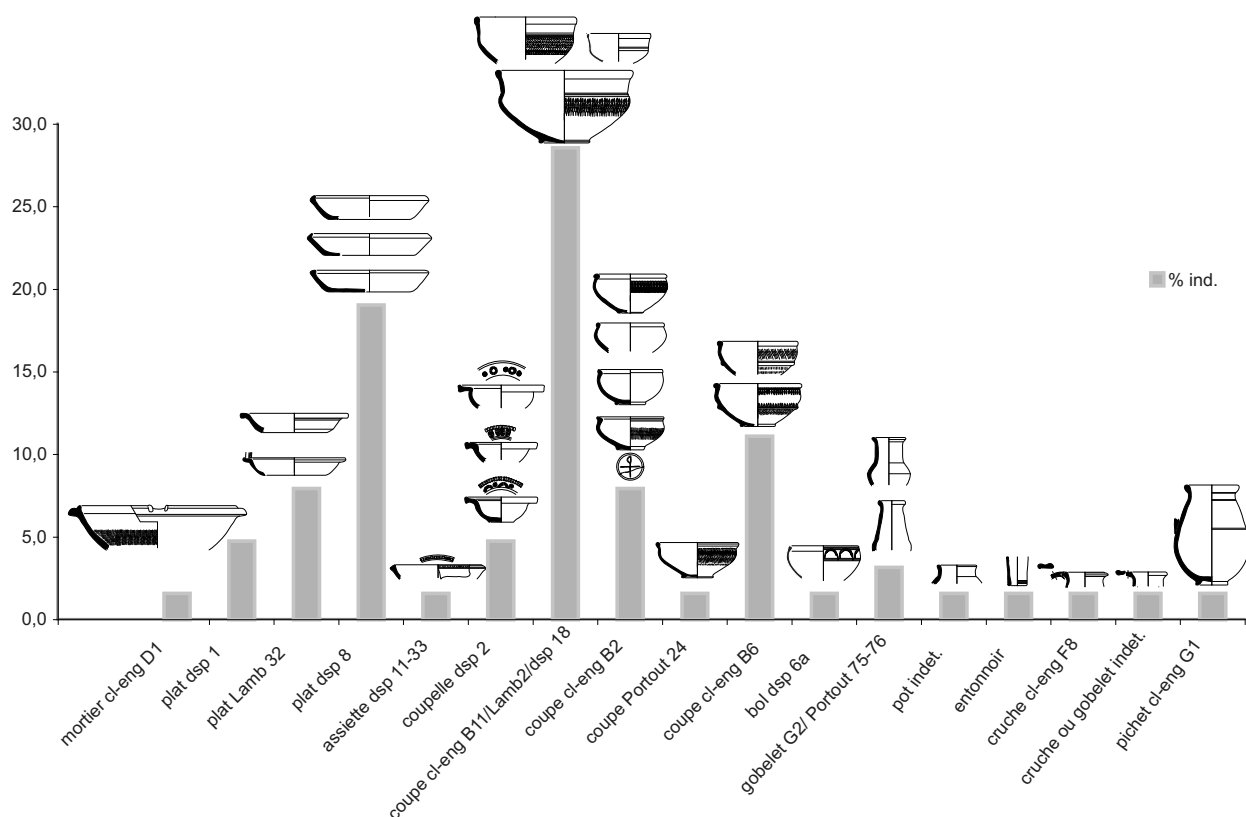


Fig. 39 : Graphique de distribution des formes en céramique fine (DSP et CL-ENG, 63 individus).

sigillée paléochrétiennes (Rigoir 1968 : 226-227). Pour les plus petits modules (fig. 40, n° 7 et 8) la parenté avec la forme Rigoir 6a (Rigoir 1968 : 222) est également possible.

Vient ensuite le modèle le plus représenté de l'ensemble avec 18 individus dont 17 en céramique à pâte claire engobée (fig. 40, n° 13 à 21 ; fig. 41, n° 1 et 2) et un en dérivée de sigillée paléochrétienne grise (non ill.). Cette coupe présente un bord en bourrelet et un col en bandeau lisse rattaché à la panse par une épaule plus ou moins marquée. D'un point de vue typologique, il s'agit de la forme Lamboglia 2 ou CL-ENG B11 (Raynaud *in* Py dir. 1993 : 200) qui semble issue de la coupe Desbat 8 en céramique claire B (Desbat 1980 : 263-264) et qui deviendra le type Rigoir 18 en dérivée de sigillée paléochrétienne (Rigoir 1968 : 227 à 229).

Nous recensons trois coupelles en céramique dérivée de sigillée paléochrétienne dont une cuite en mode A (fig. 41, n° 3) et deux en mode B (fig. 41, n° 4 et 5). Elles livrent le même profil, à savoir une panse hémisphérique assez basse surmontée d'un bord à marli muni d'une gouttière décorée de poinçon. Elles correspondent à la forme Rigoir 2 (Rigoir 1968 : 217) mais également au type Lamboglia 4/35 ou au type 21 de l'atelier de céramique luisante de Portout (Pernon 1990 : 115).

La dernière coupe en céramique à pâte claire engobée livre une lèvre divergente (fig. 41, n°6) qui la rapproche du type 24 de l'atelier de Portout (Pernon 1990 : 115).

La céramique à pâte claire engobée atteste également un pichet à bord en bourrelet à panse ovoïde de type cl-eng G1 (fig. 41, n° 7, Raynaud *in* Py dir. 1993 : 203) et une cruche à lèvre pincée de forme cl-eng F8 (fig. 41, n° 8, Raynaud *in* Py dir. 1993 : 203). Deux gobelets (fig. 41, n° 11 et 12) auxquels pourrait se rajouter un troisième (fig. 43, n° 9) présentent un col tronconique et une panse globulaire qui les rapprochent des types 75 et 76 produits à Portout (Pernon 1990 : 121). Un goulot est quant à lui assimilable à un entonnoir et correspondrait à la forme Portout 110 (fig. 41 n° 13. Pernon 1990 : 124). Un pot à bord simple n'a pu bénéficier d'une identification typologique précise (fig. 41, n° 10).

On dénombre quatre plats ou assiettes en céramique dérivée de sigillée paléochrétienne grise. L'un présente un bord en amande strié de forme Rigoir 11 (fig. 41, n° 14, Rigoir 1968 : 204) et trois autres sont munis d'un marli correspondant au type Rigoir 1 (fig. 41, n° 15 et 21. Rigoir 1968 : 199-200). Cinq plats en céramique à pâte claire engobée sont constitués d'un bord à marli légèrement incliné ce qui les rapproche de la forme Lamboglia 32 (fig. 41, n° 16 à 19). Viennent ensuite 12 plats à lèvre rentrante dont 7 en céramique à pâte claire engobée (fig. 42, n° 3, 5, 7, 9, 11 et 12) et 5 en céramique dérivée de sigillée paléochrétienne grise (fig. 42, n° 1, 2, 4, 6 et 8). Leur forme les rapproche du plat Rigoir 8 (Rigoir 1968 : 203-204) ou encore du type 2 de l'atelier de Portout (Pernon 1990 : 113).

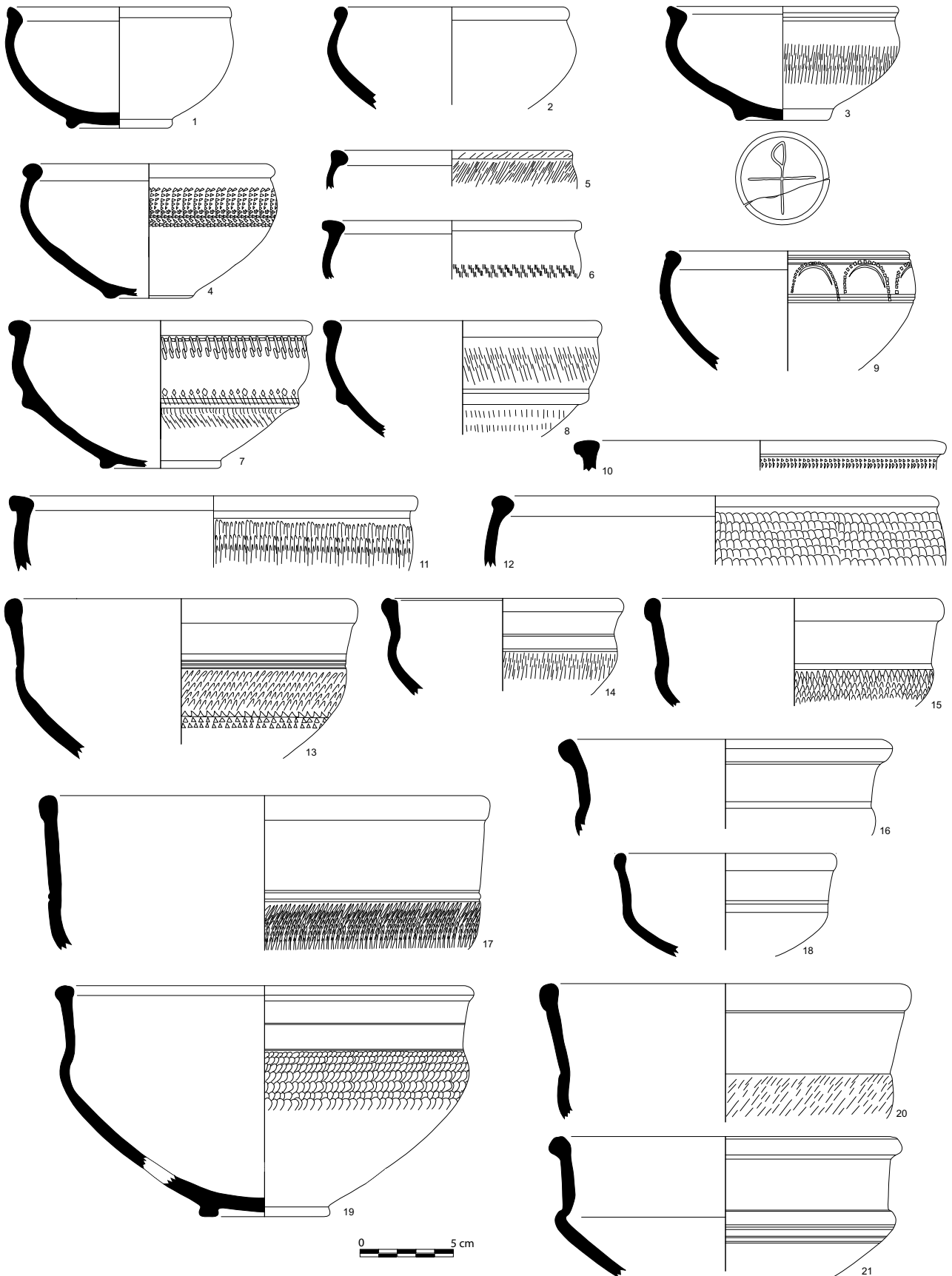


Fig. 40 : Céramiques à pâte claire engobée (1 à 8 et 10 à 21) et dérivée de sigillée paléochrétienne orangée (9). Ech. 1/3. (Dessin et DAO A. Malignas).

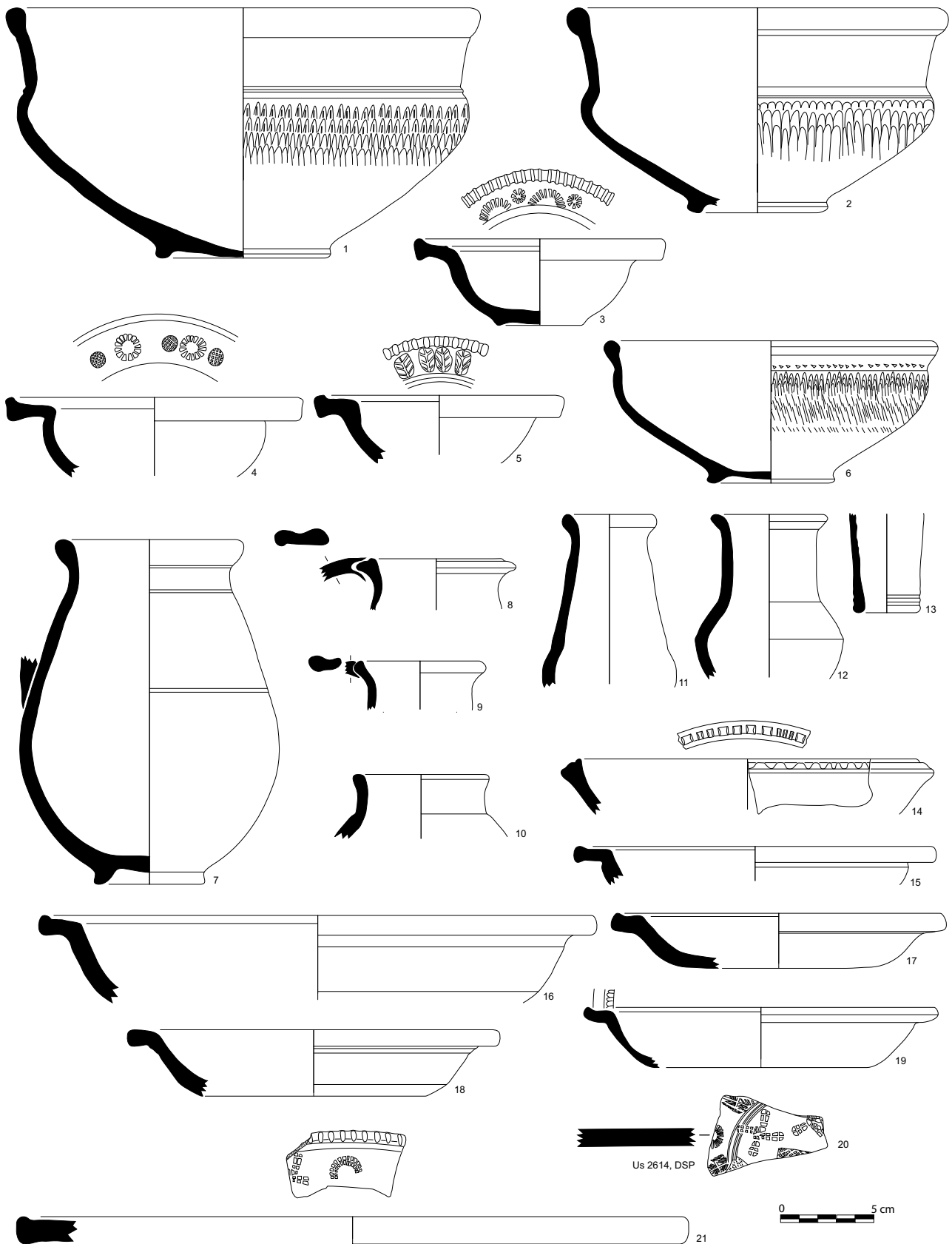


Fig. 41 : Céramiques à pâte claire engobée (1 à 2, 6 à 13 et 16 à 19) ; dérivées de sigillée paléochrétienne orangée (3) ; dérivées de sigillée paléochrétienne grise (4 à 5, 14 à 15, 20 à 21). Ech. 1/3. (Dessin et DAO A. Malignas).

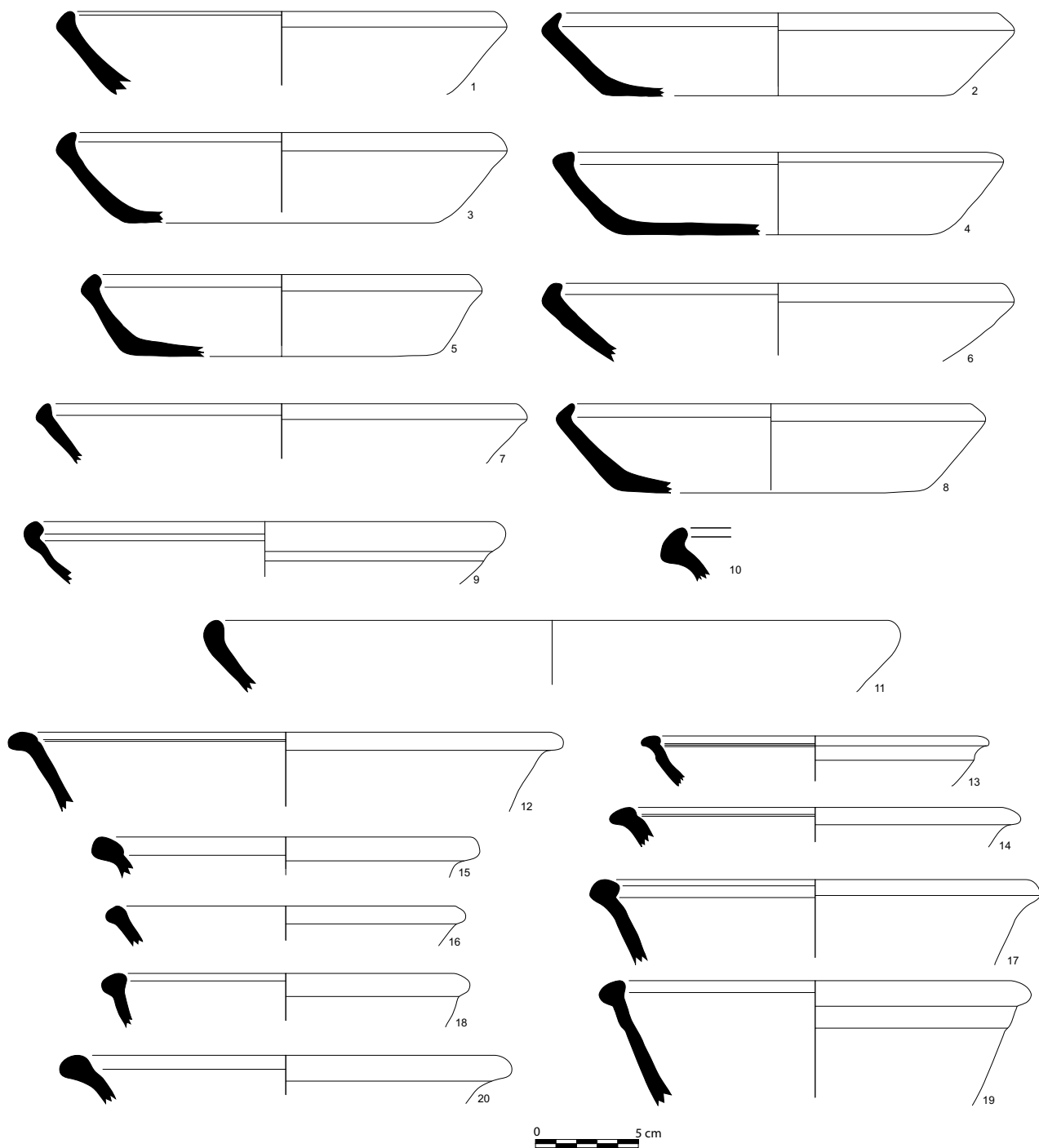


Fig. 42 : Dérivée de sigillée paléochrétienne grise (1, 2, 4, 6, 8) ; céramique à pâte claire engobée (3, 5, 7, 9 à 11) ; commune oxydante micacée (12 à 15) ; céramique kaolinique (16 à 20). Ech. 1/3. (Dessin et DAO A. Malignas).

La dernière forme en céramique à pâte claire engobée est un mortier à bord en collerette de type CL-ENG D1 (fig. 43, n° 12. Raynaud *in Py dir.* 1993 : 201).

Les céramiques communes

Les céramiques communes représentent 342 fragments pour au moins 60 individus ce qui correspond à 29,8 % des tessons pour 45,8 % des récipients.

Caractéristiques techniques

On rencontre tout d'abord des céramiques cuites en mode A suivant deux catégories. Il s'agit de 81 fragments pour 12 individus en céramique commune oxydante micacée (COM-O-M, Meffre, Raynaud *in Py dir.* 1993 : 367) et de 82 tessons pour 6 individus en céramique commune à engobe micacée (COM-E-M, Raynaud *in Py dir.* 1993 : 344). Cette dernière catégorie se distingue de la précédente par une concentration des particules de mica en surface due soit à un engobe, soit à un polissage de l'épiderme. Nous garderons l'appellation « commune oxydante micacée » pour la facilité d'utilisation qu'offre sa notice dans le Dicocer. En revanche il convient de préciser que sur le plan technologique et notamment en ce qui concerne la couleur de la pâte, les individus recueillis semblent se rattacher davantage à la céramique à pâte siliceuse rouge connue dans la vallée du Rhône (Bonnet, Batigne 2002 : 323). Les céramiques cuites en mode B comprennent 62 fragments pour 15 individus en céramique kaolinitique et 116 tessons pour 24 récipients en céramique à pâte sableuse réductrice. Un seul bord atteste l'importation de céramique commune méditerranéenne tardo-romaine (COM-MEDIT, Raynaud *in Py dir.* 1993 : 363).

Caractéristiques morphologiques

L'ensemble livre d'abord 10 plats, soit 5 en céramique commune oxydante micacée (fig. 42, n° 12 à 15) et 5 en pâte kaolinitique (fig. 42, n° 16 à 20). Ils présentent tous le même profil à lèvres divergente en amande ce qui correspond au type COM-E-M C2 (Raynaud *in Py dir.* 1993 : 342).

Viennent ensuite 11 faitouts dont 7 en céramique à pâte sableuse réductrice (fig. 43, n° 2, 4, 5, 6, 8 à 10), 3 en céramique commune oxydante micacée (fig. 43, n° 1 et 3) et un en kaolinitique (fig. 43, n° 7). D'un point de vue morphologique on distingue 4 récipients à bord en amande (n° 1 à 3) rappelant le type COM-E-M B2 (Raynaud *in Py dir.* 1993 : 341) dont le profil général est assez proche des coupe Lamboglia 2 en céramique fine que nous avons vu plus haut. Six faitouts dont la lèvre présente plusieurs variantes (fig. 43, n° 4 à 9) ont été regroupés sous la forme KAOL B24 (Raynaud *in Py dir.* 1993 : 494). Enfin nous recensons un petit vase à bord biseauté apparenté au faitout KAOL B26 (Raynaud *in Py dir.* 1993 : 494).

La céramique commune à engobe micacée comprend 5 mortiers à bord en collerette de type COM-E-M D1 (fig. 43, n° 11, 13 à 15, Raynaud *in Py dir.* 1993 : 342) très proches de l'exemplaire en céramique à pâte claire engobée (fig. 45, n° 12).

La forme la plus représentée parmi les céramiques commune demeure le pot avec 31 individus. On en dénombre 15 en céramique à pâte sableuse réductrice, 9 en pâte kaolinitique, 6 en céramique commune oxydante micacée et 1 en céramique commune à engobe micacée. Quatre vases à lèvres en amande (fig. 44, n° 20 à 22) reprennent le type KOAL A12 (Meffre, Raynaud *in Py dir.* 1993 : 490). Un grand pot à bord vertical en amande s'apparente lui à la forme COM-E-M A3 (Raynaud *in Py dir.* 1993 : 341). Un autre est muni d'un bord en bourrelet le rapprochant du type COM-O-M A3 (fig. 44, n° 29, Raynaud *in Py dir.* 1993 : 368). Le reste de ces récipients n'a pu bénéficier d'une identification typologique précise, en raison de la grande diversité des profils représentés (fig. 44). Néanmoins nous pouvons avancer que la plupart des vases peuvent être assimilés au type KAOL A18 ou A19 (Meffre, Raynaud *in Py dir.* 1993 : 490-491). Trois cruches sont également attestées dont deux en céramique à pâte sableuse réductrice (fig. 44, n° 30 et 31) et une importation de céramique commune méditerranéenne présentant un bord triangulaire de type COM-MEDIT 2 (fig. 44, n° 32) (Raynaud *in Py dir.* 1993 : 364).

Les amphores

Le mobilier amphorique livre 280 fragments pour au moins 5 conteneurs, ce qui représente 24,4 % des tessons et seulement 5 % des individus de cet ensemble.

On retrouve d'abord 240 fragments de production africaine parmi lesquels on distingue les bords épais et tombants de deux amphores de type Keay 25/africaine IIIb (fig. 45, n° 2 et 3 ; Bonifay 2004 : 119). Un troisième conteneur livre un profil très proche de ces deux dernières mais son col plus évasé semble l'assimiler préférentiellement au type Keay 25/africaine IIIc (fig. 45, n° 1 ; Bonifay 2004 : 119). La dernière production africaine est attestée par un *spathéion* à lèvres en bourrelet tombant de type 1 (fig. 45, n° 4 ; Bonifay 2004 : 125).

Les importations de la province de Bétique ne livrent que 40 fragments et qu'une seule forme d'amphore à bord triangulaire de type Dressel 23 (fig. 45, n° 5).

Argumentaire chronologique

Parmi les céramiques fines, les dérivées de sigillée paléochrétienne se retrouvent en minorité vis-à-vis des céramiques à revêtement argileux. Comme nous l'avons dit en introduction, la dégradation du mobilier n'a pas permis une identification précise des catégories. Il est donc fort probable que des céramiques dites luisantes se dissimulent au sein du groupe de céramique à pâte claire engobée. Le lien avec cette production savoyarde semble confirmé par la présence dans notre ensemble de nombreuses formes produites dans l'atelier de Portout (Pernon 1990). Ce lot de céramiques fines indique donc une préférence pour les céramiques claires et nous situe donc à une époque où les dérivées de sigillée paléochrétienne ne font encore qu'une timide apparition. Cela semble interdire une datation trop avancée dans le V^e siècle. D'un point de vue typologique la forme la plus représentée est la coupe Lamboglia 2/CL-ENG B11 dont

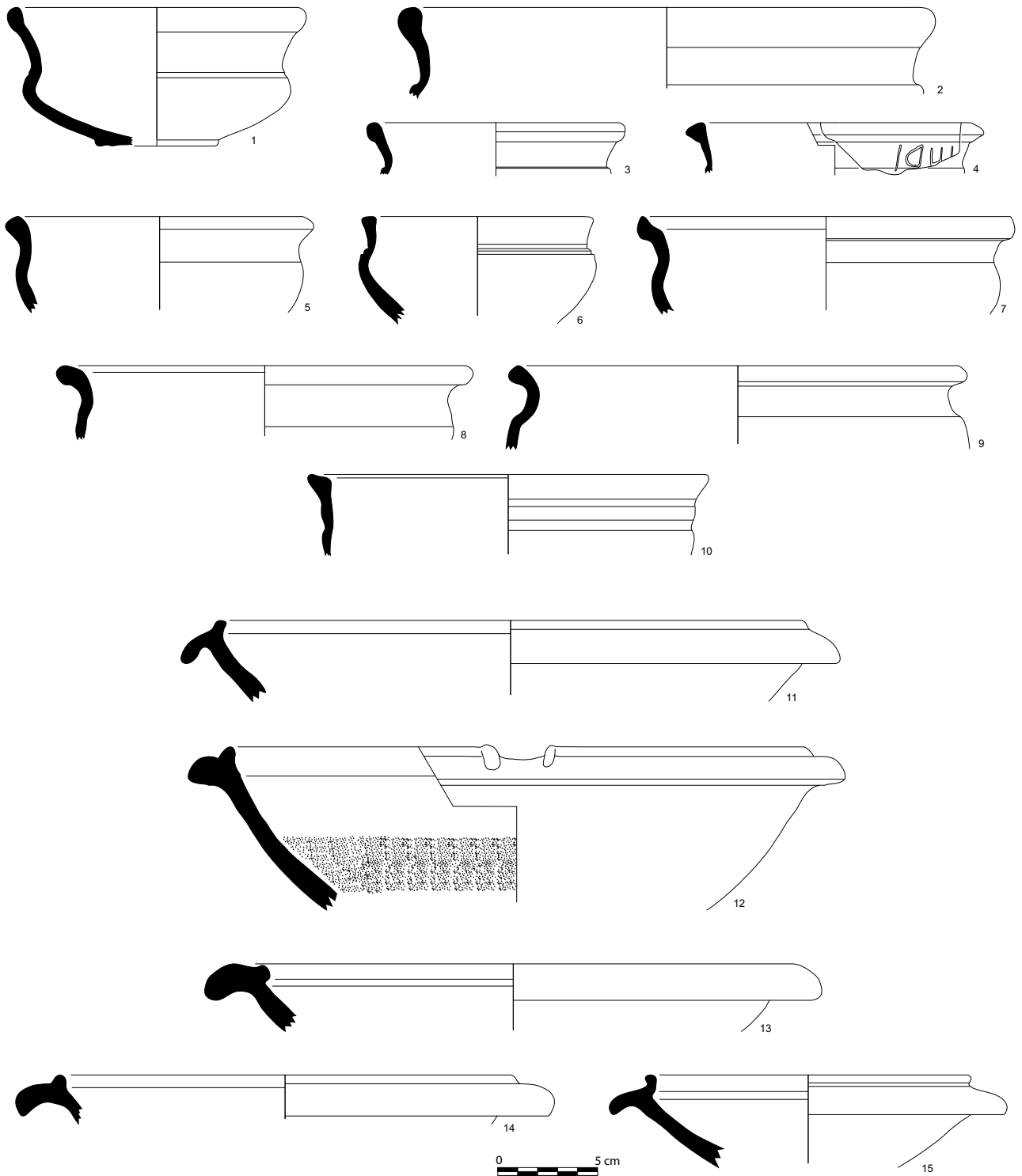


Fig. 43 : Céramique commune oxydante micacée (1 et 3) ; commune à pâte sableuse réductrice (2, 4, 5 et 6, 8 et 9) céramique kaolinitique (7 et 10) ; commune à engobe micacée (11 et 12 à 15) céramique à pâte claire engobée (12). Ech. 1/3. (Dessin et DAO A. Malignas).

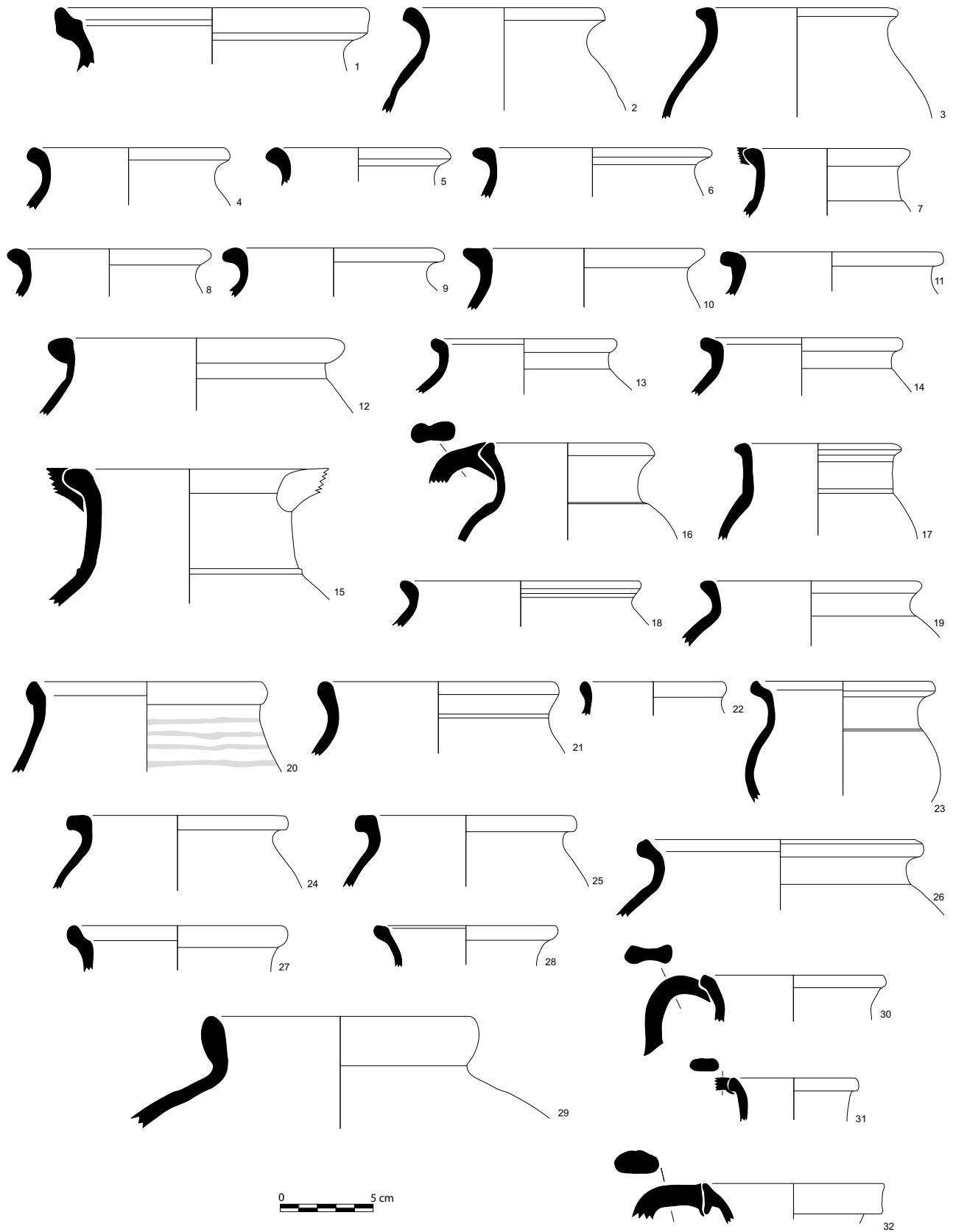


Fig. 44 : Céramique kaolinique (1, 4 et 5, 8, 10, 20 à 22, 27) ; commune oxydante micacée (2, 9, 17, 19, 25, 29) ; commune à pâte sableuse réductrice (3, 6 et 7, 11 à 14, 16, 18, 23 et 24, 28, 30 et 31) ; commune à engobe micacée (15) ; commune méditerranéenne (32). Ech. 1/3. (Dessin et DAO A. Malignas).

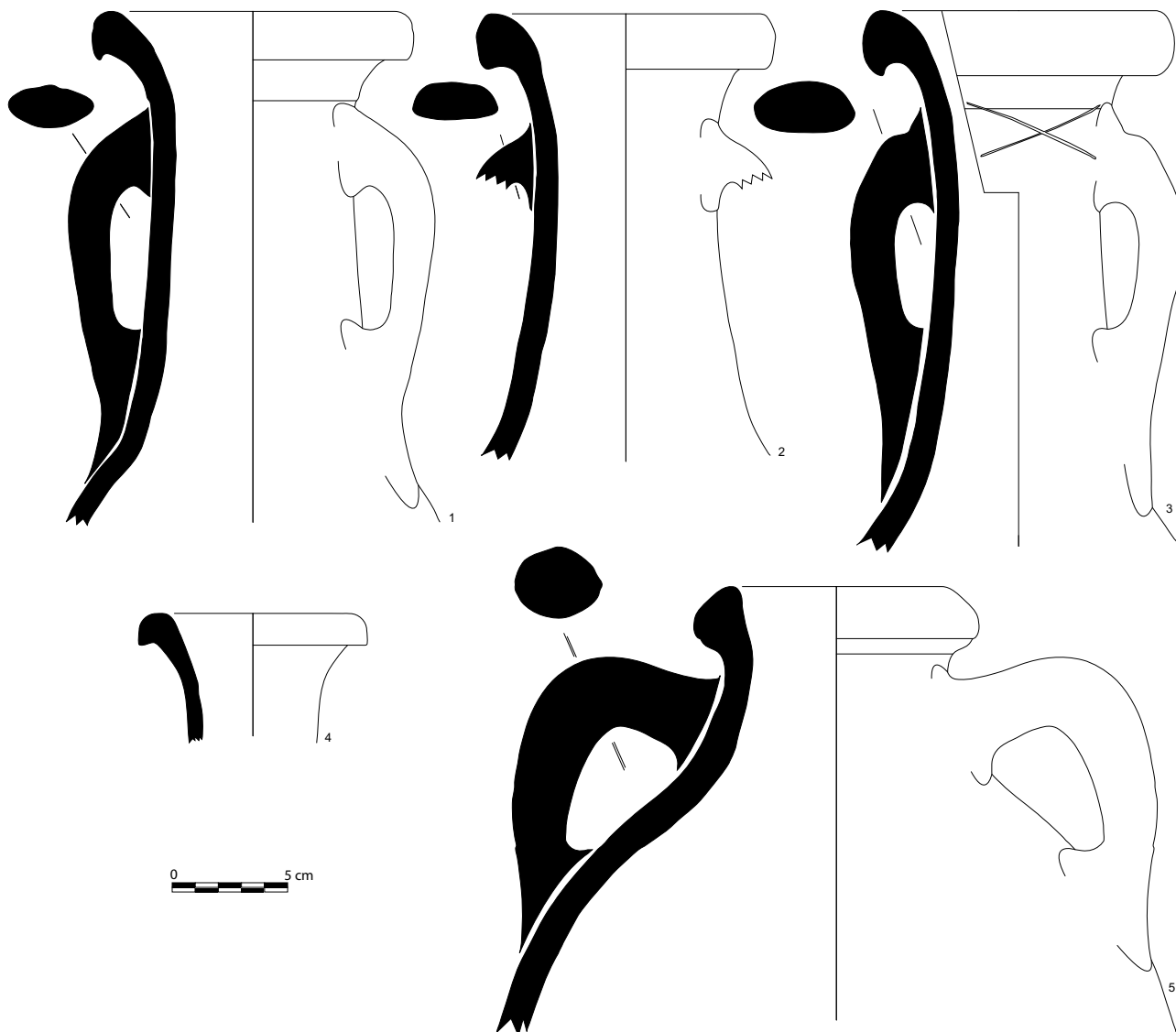


Fig. 45 - Amphore africaine (1 à 4), amphore de Bétique (5). Ech. 1/3. (Dessin et DAO A. Malignas).

la diffusion s'inscrit dans le IV^e siècle (Desbat, Savay-Guerraz 1986 : 33 pl. 7 ; Raynaud *in* Py dir. 1993 : 200 ; Silvino 2007 : 212, fig. 17 n° 2 et 3). La deuxième forme la plus attestée est le plat à lèvre rentrante de type Rigoir 8 qui se retrouve majoritairement dans un lot de dérivées de sigillée paléochrétienne précoce daté de la fin du IV^e siècle à Saint-Georges-Les-Bains en Ardèche (Rigoir, Durand 2001 : 487). Ces observations ainsi que le caractère minoritaire des dérivées de sigillée paléochrétienne situent donc la constitution de cet ensemble entre la fin du IV^e siècle et le début du V^e siècle, ce qui n'est pas contredit par le reste du répertoire des céramiques fines.

Les céramiques communes avec les faitouts de type COM-E-M B2 ou les plats COM-E-M C2 confirment cette proposition par leur présence à cette même époque sur des sites de la vallée du Rhône en céramique commune rouge (Bonnet, Batigne-Vallet 2002 : 347-349). Le mobilier amphorique couvre également le IV^e siècle (Bonifay 2004 : 119) comme la première moitié du V^e siècle (Bonifay 2004 : 125).

BIBLIOGRAPHIE

- Balmelle et al. 2001** : BALMELLE (C.), BARRAUD (D.), BRUN (J.-P.), DUPRAT (P.), GAILLARD (H.), JACQUES (P.), MAURIN (L.), PETIT-AUBERT (C.), RIGAL (D.), ROBIN (K.), ROUDIE (P.), SILLIERES (P.), VERNOU (C.) – La viticulture antique en Aquitaine. *In* : BRUN (J.-P.), LAUBENHEIMER (F.) dir. – *La viticulture en Gaule*. Gallia, supplément 58, CNRS Editions, 2001. pp. 129-164.
- Barberan et al. 2002** : BARBERAN (S.), FABRE (L.), MAUFRAS (O.), PETITOT (H.), POMAREDES (H.), SAUVAGE (L.), THERNOT (R.), Les *villae* de La Ramière à Roquemaure, Gard. *In* : *Archéologie du TGV Méditerranée*, Lattes, AROLO (coll. Monographies d'archéologie méditerranéenne, 10), 2002. pp. 889-919.
- Bleu 2008** : BLEU (S.), *Saillans « La Maladrerie »* (Drôme – Rhône Alpes), Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Bron, 2008.

- Bois 2006** : BOIS (M.), Les occupations du site de Saint-Martin (Chabrillan, Drôme). In : MAUFRAS (dir.), *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne et basse vallée du Rhône (VII^e – XV^e s.)*, Documents d'Archéologie Française, n° 98, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2006, pp. 79- 93.
- Bois 2010** : BOIS (M.), Antiquité tardive et haut Moyen Âge. In : PLANCHON (J.), BOIS (M.), CONJARD-RETHORE (P.) dir., *La Drôme 26*, Carte archéologique de la Gaule, Maison des sciences de l'homme, Paris, 2010, pp. 135-136.
- Bonifay 2004** : BONIFAY (M.), *Études sur la céramique romaine tardive d'Afrique*. BAR International Series 1301, Oxford, 2004, 525 p.
- Bonnet, Batigne-Vallet 2002** : BONNET (C.), BATIGNE-VALLET (C.), Céramiques culinaires de la fin du II^e s. au milieu du Ve s. ap. J.-C. de la plaine valentinoise au Tricastin, d'après le mobilier issu des fouilles du TGV méditerranée, *Revue Archéologique de Narbonnaise* (35), 2002, p. 321-370.
- Buffat 2004** : BUFFAT (L.), *L'économie domaniale en Narbonnaise. Les villae de la cité de Nîmes*. Thèse de doctorat en archéologie, Histoire et Civilisation de l'Antiquité au Moyen Âge, Université de Provence, Aix-Marseille, 2 vol., 2004.
- Buffat et al. 2009** : BUFFAT (L.), GUERRE (J.), MASBERNAT-BUFFAT (A.), RENAUD (A.), ROVIRA (N.), PIQUES (G.), GARDEISEN (A.), CANTUEL (J.), GARCIA (L.), LONGEPIERRE (S.), PORCIER (S.), PAYAN (G.), La villa de La Gramière (Castillon-du-Gard). Premier bilan de la recherche. *Revue Archéologique de Narbonnaise* (42), 2009, p. 115-216.
- CATHMA 1993** : LEENARDT (A.), RAYNAUD (C.), SCHNEIDER (L.) dir., Céramique Languedocienne du haut Moyen Âge (VII^e – XI^e siècle). Etudes micro-régionales et essai de synthèse. *Archéologie du Midi Médiéval*, Tome 11, 1993, p. 111-228.
- CATHMA 1997** : LEENARDT (A.), PELLECUER (C.), RAYNAUD (C.), SCHNEIDER (L.), Céramique Languedocienne du haut Moyen Âge (VII^e – XI^e siècle) : essai de synthèse à partir des acquis récents, in *La céramique médiévale en Méditerranée*. Actes du VI^e congrès de l'AIECM2, Aix-en-Provence, 13-18 novembre 1995, 1997, p. 103-110.
- Desbat, Savay-Guerraz 1986** : Groupe de travail sur les sigillées claires, Les céramiques tardives à vernis argileux des Alpes du Nord et de la vallée du Rhône (de Martigny à Vienne), in *Figlina*, 7 1988, p. 19-50
- Desaye 1984** : DESAYE (H.), *Une inscription inédite de Saillans (Drôme)*. *Gallia*, vol. 42, 1984, p. 233-241.
- Desbat 1980** : DESBAT (A.), *Les céramiques fines rhodaniennes à vernis argileux, dites sigillées claires B et luisantes : études du matériel lyonnais des II^e et III^e siècles*, Thèse de 3^e cycle dactylographiée, Lyon III.
- Desbat 2002** : DESBAT (A.), L'atelier de sigillée claire B de Saint-Péray, Grimpeloup (Ardèche). *Actes du congrès de la SFECAG, Bayeux, 2002*, p. 387-399.
- Faure-Boucharlat 2001** : FAURE-BOUCHARLAT (E.) dir., *Vivre à la campagne au Moyen Âge : L'habitat rural du Ve au XIII^e s. (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, n° 21, Association Lyonnaise pour la Promotion de l'Archéologie en Rhône Alpes, Lyon, 2001 (Réed. 2004).
- Feugère 1985** : FEUGERE (M.), *Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du Ve siècle ap. J.-C.*. Supplément à la Revue Archéologique de Narbonnaise, 12, Paris, Editions du CNRS, 1985.
- Horry 2006** : HORRY (A.), La céramique dans la moyenne vallée du Rhône (VI^e-XIII^e s.). In : MAUFRAS (ed.) – *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne et basse vallée du Rhône (VII^e – XV^e s.)*, Documents d'Archéologie Française, n° 98, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2006, p. 363-406.
- Le Roy et al. 2011** : LE ROY (L.), BROCHIER (J.-L.), DURAND (B.), MALIGNAS (A.), GUALANDI (S.), ROVIRA (N.), MASBERNAT-BUFFAT (A.), BERDAUX-LE BRAZIDEC (M.-L.), *L'évolution d'un habitat dans la vallée de la Drôme : de la villa du haut Empire à l'établissement du haut Moyen Âge. La Maladredrie / Lotissement « Le Grand Cèdre »*, Saillans (Drôme), RFO de fouille préventive, Mosaiques Archéologie, 2011.
- Luro 2002** : LUROL (J.-M.), Le site médiéval des Vignarets à Upie (Drôme). In : *Archéologie du TGV Méditerranée, Fiches de synthèse. Tome 3 (Antiquité, Moyen Âge, Époque Moderne)*. Monographie d'Archéologie Méditerranéenne, n° 10, UMR154, Lattes, 2002, p. 665-674.
- Margarit, Pelletier 2002** : MAGARIT (X.), PELLETIER (P.), Une structure de cuisson du haut Moyen Âge sur le site des Ribauds (Mondragon, Vaucluse). In : Collectif 2001 – *Archéologie du TGV Méditerranée, Fiches de synthèse. Tome 3 (Antiquité, Moyen Âge, Époque Moderne)*. Monographie d'Archéologie Méditerranéenne, n° 10, UMR154, Lattes, 2002, p. 821-825.
- Margarit, Pelletier 2006** : MAGARIT (X.), PELLETIER (P.), Une structure de cuisson du haut Moyen Âge sur le site des Ribauds (Mondragon, Vaucluse). In : MAUFRAS (dir.) – *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne et basse vallée du Rhône (VII^e – XV^e s.)*, Documents d'Archéologie Française, n° 98, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2006, p. 123-127.
- Motte, Vicherd 2008** : MOTTE (S.), VICHERD (G.), « La villa des Grandes Terres à Beynost (Ain) : organisation spatiale et techniques de constructions ». *Revue Archéologique de l'Est*, t. 57, 2008, p. 267-288.

- Odiot 2010** : ODIOT (T.) La carte archéologie de la Drôme : une image encore floue ». In PLANCHON (J.), BOIS (M.), CONJARD-RETHORE (P.) dir., *La Drôme 26*, Carte archéologique de la Gaule, Maison des sciences de l'homme, Paris, 2010, p. 123 – 130.
- Pernon 1990** : PERON (J. ET C.), *Les potiers de Portout : productions, activités et cadre de vie d'un atelier au V^e s. ap. J-C. en Savoie*, Paris (RAN, suppl. 20), 1990.
- Planchon 1995** : PLANCHON (J.), *La Maladrerie, Saillans, Drôme. Rapport de sondages*, mai 1995, Service Régional de l'Archéologie, Lyon, Musée de Die.
- Planchon 1998** : PLANCHON (J.), *Quartier de la Maladrerie, Saillans, Drôme ; Mausolée romain. Rapport de sondages programmés*, 1998, Service Régional de l'Archéologie, Lyon, Musée de Die.
- Planchon 2000** : PLANCHON (J.), Saillans, La Maladrerie, les Chapelains. In : *Bulletin Scientifique Régional*, DRAC Rhône-Alpes, SRA, 2000, p. 81.
- Planchon, 2008** : PLANCHON (J.), Mais où est donc Darentiaca à Saillans ?, *Chroniques du Diois*, n° 10, Déc. 2008.
- Planchon et al. 2010** : PLANCHON (J.), BOIS (M.), CONJARD-RETHORE (P.) dir., *La Drôme 26*, Carte archéologique de la Gaule, Maison des sciences de l'homme, Paris, 2010, 783 p.
- Porte dir. 2011** : PORTE (P.) dir., *Larina de l'Antiquité au Moyen Âge*. Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, tome XXV, 2 tomes. 816 p.
- Py dir. 1993** : PY (M.) dir., *Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattes : ARALO, 1993. (Lattara, 6).
- Rémy et al. 2012** : REMY (B.), DESAYE (H.), avec la participation de LAMBERT (P.-Y.) et SEGARD (M.). *Inscriptions Latines de Narbonnaise VII. Les Voconces - 1*. Die XLIVe supplément à GALLIA, n° 216, CNRS Éditions, Paris 2012, 455 p., p. 328-329.
- Rigoir 1968** : RIGOIR (J.), Les sigillées paléochrétiennes grises et orangées. *Gallia*, 26, 1968, p. 177-244
- Rigoir, Durand 2001** : RIGOIR (Y.), DURAND (É.), La pré-dsp de Saint-Georges-les-Bains (Ardèche), le site gallo-romain de Mars. *Actes du congrès de la SFECAG, Lille-Bavay*, 2001, p. 485-488.
- Schneider 2007** : SCHNEIDER (L.), Structures du peuplement et formes de l'habitat dans les campagnes du sud-est de la France de l'Antiquité au Moyen Âge (IV^e – VIII^e s.). Essai de synthèse, in HEIJMANS (M.), GUYON (J.), *Antiquité tardive, haut Moyen Âge et premiers temps chrétiens en Gaule méridionale. Seconde partie : monde rural, échanges et consommation*. *Gallia*, supplément 64, 2007, p. 11-56.
- Silvino 2007** : SILVINO (T.), Lyon. La fouille du parc Saint-Georges : le mobilier céramique de l'antiquité tardive. *RAE* (56), 2007, p. 187-230.
- Valour, Mokaddem 2006** : VALOUR (N.), MOKADDEM (K.), L'évolution d'un hameau rural du XII^e au XV^e siècle : Beaume (Chateaufort-sur-Isère, Drôme). In : MAUFRAS (dir.) – *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne et basse vallée du Rhône (VII^e – XV^e s.)*, Documents d'Archéologie Française, n° 98, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2006, p. 23-37.